CARRERE GROUP

DOCUMENT DE REFERENCE

Rapport annuel exercice 2002

« En application de son règlement n°95-01, la Commission des opérations de bourse a enregistré le présent document de référence le 29 Septembre 2003, sous le numéro R 03-200 . Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des opérations de bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés. »

CHAPITRE 1

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ATTESTATION DES CONTROLEURS LEGAUX

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Nom et qualité du responsable:

Monsieur Claude CARRERE
Président du Conseil de Surveillance de la Société CARRERE GROUP

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée »

Paris, le 29 Septembre 2003

Monsieur Claude CARRERE
Président du Conseil de Surveillance de la Société CARRERE GROUP

1.3 NOMS, ADRESSES ET QUALIFICATION DES CONTROLEURS LEGAUX

1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires

Monsieur Gabriel AUGAGNEUR
152, Boulevard Murat
75016 PARIS

Renouvelé par l'Assemblée Générale des actionnaires le 29 juin 1998 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

PricewaterhouseCoopers Audit
Représenté par Monsieur Olivier THIBAULT
34, Place des Corolles
92908 PARIS LA DEFENSE

Nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires le 28 Février 2001 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Thierry LEGER
101, boulevard Malesherbes
75008 PARIS

Nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires le 29 juin 1998 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Monsieur Rémi DIDIER
34, Place des Corolles
92908 PARIS LA DEFENSE

Nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires le 28 février 2001 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

1.3.3 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Carrere Group et en application du règlement COB 95-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques donnés dans le présent document de référence.
Ce document a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil de Surveillance de la société Carrere Group. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.
Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.
S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structurée, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.
Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos le 31 décembre 2001 et 2002 arrêtés par le Directoire de Carrere Group, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, ont été certifiés sans réserve ni observation.
Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce prospectus établi à l'occasion de l'opération envisagée.

Paris, le 29 Septembre 2003
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit **Gabriel Augagneur**
Olivier Thibault

1.4 POLITIQUE D'INFORMATION

Le responsable de l'information est Monsieur Claude CARRERE, Président du Conseil de Surveillance.

CHAPITRE 2

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL

2.1 RENSEIGNEMENT DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE

2.1.1 DENOMINATION, SIEGE SOCIAL

La société a pour dénomination sociale : CARRERE GROUP

Le siège social est fixé : CARRERE GROUP
45, avenue Victor Hugo
93300 AUBERVILLIERS

2.1.2 FORME JURIDIQUE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance régie par le code de commerce (Ordonnance du 18 septembre 2000)

2.1.3 LEGISLATION DE LA SOCIETE

La société est de droit français.

2.1.4 DATE DE CONSTITUTION ET D'EXPIRATION

La société a été constituée le 22 avril 1986 et expirera le 22 avril 2085.

2.1.5 OBJET SOCIAL – Article 2 des Statuts:

La société a pour objet :

Tant en France qu'à l'étranger :

-Concevoir, produire, réaliser, vendre, gérer et distribuer des séries et des films d'animation, des films de longs métrages, pour la télévision ou le cinéma ainsi que les droits dérivés s'y rattachant ; et ce, pour la jeunesse ou le grand public.

-Production, distribution, diffusion, de tous programmes sur supports audiovisuels, radiophoniques, électroniques, télématiques, téléphoniques et informatiques, et sur tous les supports connus ou inconnus à ce jour.

-Communication, promotion, publicité, relations publiques, relations presse, évènementiels.

-Et plus généralement, tous programmes, toutes activités annexes, toutes opérations industrielles, commerciales, financières et notamment toutes prises de participations, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous les objets similaires ou connexes.

2.1.6 FRANCHISSEMENT DE SEUILS (non défini statutairement)

Les franchissements, à la hausse ou à la baisse, des seuils prévus à l'article L 233-7 du Code de Commerce, doivent être déclarés, par tout actionnaire auprès du Conseil des Marchés Financiers, selon les dispositions légales en vigueur. L'absence de déclaration entraîne l'application des dispositions en vigueur. Les statuts de la Société ne contiennent aucune disposition particulière en matière de franchissement de seuils.

2.1.7 RCS ET NUMERO D'INSCRIPTION : BOBIGNY B 335.323.986

2.1.8 CONSULTATION DES DOCUMENTS RELATIFS A LA SOCIETE : au siège social

2.1.9 EXERCICE SOCIAL : durée 12 mois. Du 1er Janvier au 31 décembre

2.1.10 DROIT DE VOTE : art. 27 des statuts

2.1.10.1 – Droit de vote double

Les statuts de la société prévoient l'attribution d'un droit de vote double pour les actions nominatives entièrement libérées lorsqu'elles sont inscrites depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire.
Le droit de vote double est également conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles ce dernier bénéficiait déjà de ce droit.
Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété sous réserve des exceptions prévues par la loi.
L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires ne peut supprimer le droit de vote double qu'avec l'autorisation d'une assemblée spéciale des titulaires de ce droit.

2.1.10.2 – Plafonnement des droits de vote : Néant

2.1.11 REPARTITION STATUTAIRE DES BENEFICES (article 34 des statuts)

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.
Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.
Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.
Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de report à nouveau.
Le solde, s'il en existe, est réparti par l'Assemblée entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.
En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice.
Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie en capital.
Les pertes, s'il en existe, sont après approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

2.1.12 ASSEMBLEES GENERALES

(Articles 23 & 24 des statuts)

Article 23 : Assemblées Générales

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi.
Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales Ordinaires, Extraordinaires ou Spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.
Les Assemblées Spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les Assemblées Générales Extraordinaires.
Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires.

Article 24 : Convocation et lieu de réunion des Assemblées Générales

1 Auteur de la convocation :

Les Assemblées Générales sont convoquées par le Directoire. A défaut, elles peuvent être convoquées soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la loi.

2 Lieu de réunion :

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

3 Forme de la convocation :

La convocation est effectuée par insertion d'un avis dans un journal d'annonces légales du département du lieu du siège social, et en outre si la société vient à être réputée faire appel public à l'épargne par une insertion dans le BALO, quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée sur première convocation et six jours à l'avance sur convocation suivante à défaut de quorum.

Article 25 : Ordre du jour

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.
Un ou plusieurs actionnaires ont la faculté de requérir l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour des Assemblées dans les conditions légales réglementaires.
L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas à l'ordre du jour.

Article 26 : Accès aux Assemblées – Pouvoirs – Vote par correspondance

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités mentionnées dans les avis de convocation pour justifier de la propriété de ses actions, sans toutefois que la date avant laquelle ces formalités doivent être accomplies puisse être antérieure de plus de cinq jours à la date de l'assemblée.
Conformément à l'article L-165 alinéa 1 de la loi du 24 Juillet 1966 sur les sociétés commerciales, les statuts exigent que l'actionnaire possède 7 actions au moins pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires. Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu.
Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.
Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient actionnaires ou non.
Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société selon les conditions fixées par la loi et les règlements ; ce formulaire doit parvenir à la société trois jours avant la date de l'assemblée pour être pris en compte.

2.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

2.2.1 Conditions de modification du capital

2.2.1.1

Toutes modifications du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent sont prévues par les dispositions statutaires (articles 8 et 9 des statuts)

ARTICLE 8

Augmentation de capital

Le capital social peut être augmenté par tous procédés et selon toutes modalités prévues par la loi.

L'assemblée générale extraordinaire, sur le rapport du conseil de surveillance, est seule compétente pour décider une augmentation de capital. Celle-ci s'effectue par l'émission de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à termes, à une quotité du capital de la société.

Les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraires émises pour réaliser une augmentation de capital, droit auquel ils peuvent renoncer à titre individuel. Si l'assemblée générale le décide expressément, ils bénéficient également d'un droit de souscription à titre réductible.

Le droit à l'attribution d'actions nouvelles, à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission appartient au nu-propriétaire, sous réserve des droits de l'usufruitier.

ARTICLE 9

Réduction de capital

La réduction du capital est autorisée ou décidée par l'assemblée générale extraordinaire et ne peut en aucun cas porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

La réduction du capital à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à mener celui-ci au moins minimum légal, à moins que la société ne se transforme en société d'une autre forme n'exigeant pas un capital supérieur au capital social après sa réduction.

A défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société. Celle-ci ne peut être prononcée si au jour où le tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

Après l'augmentation de capital du 13 juin 2001 de 6.710.220 €, le solde autorisé est d'un montant de 43.449.780 €. A ce jour, il n'est prévu aucune autre augmentation de capital.

2.2.2-MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT

Le capital social, entièrement libéré au 11 Août 2003 est d'un montant de 28.350.674€ divisé en 6.443.035 actions de 4,40 € chacune, toutes de même catégorie.

2.2.3.1 - CAPITAL AUTORISE NON EMIS

Troisième résolution

a) L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire prescrit par l'article L225-1291 du Code de Commerce, autorise le Directoire à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximum de 50.160.000 euros, par l'émission, avec ou sans prime d'émission à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription par versement d'espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.

Cette autorisation est donnée pour une durée de 5 ans à compter du jour de la présente Assemblée.
b) L'assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide que les actionnaires disposeront, outre leur droit préférentiel de souscription à titre irréductible, d'un droit de souscription à titre réductible, proportionnel à leurs droits et, en tout état de cause, dans la limite de leurs demandes.
c) L'assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide que si les souscriptions à titre irréductible et réductible n'absorbent pas la totalité de l'émission prévue, le Directoire pourra utiliser dans l'ordre qu'il déterminera les facultés énoncées ci-après ou certaines d'entre elles seulement :
- Limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions effectivement recueillies, sous réserve que celui-ci atteigne les trois quarts au moins du montant de l'augmentation de capital prévue.
- Offrir au public tout ou partie des actions non souscrites
Il est précisé que si l'insuffisance des souscriptions est inférieure à 3% du montant de l'émission prévue, le Directoire pourra, de plein droit, limiter l'augmentation au montant des souscriptions effectivement recueillies.
d) L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de réaliser l'augmentation de capital objet de la présente résolution, d'en arrêter les modalités et conditions et de mener à bonne fin les opérations concourrant à sa réalisation, notamment procéder à la modification corrélative des statuts.
La troisième résolution, avec une durée de validité de cinq ans, reste valable à ce jour.
• Tableau récapitulatif des autorisations en cours de validité

AGE, nature de la délégation et échéance	Nature de l'opération	Montant nominal autorisé	Autorisation réalisée	Autorisation résiduelle
AGE du 28/02/01	Augmentation de capital	50.160.000 €	6 710 220 €	43 449 780 €

2.2.3.2 – CAPITAL POTENTIEL

NEANT

2.2.4-EXISTENCE D'INSTRUMENTS FINANCIERS NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

NEANT

2.2.5 Existence d'obligations convertibles échangeables :

NEANT

2.2.6 Tableau d'évolution du capital

Date	Nature des opérations	Montant	Prime d'émission	Nombre d'actions créées	Nombre total d'actions	Capital des opérations
14/03/86	Création de la société (SA) par apport en numéraire	250 000 FF		2500	2 500 de 100 FF de valeur nominale	250 000 FF
23/06/87	Augmentation de capital par apport en numéraire	50 000 FF		500	3 000 de 100 FF de valeur nominale	300 000 FF
17/04/89	Augmentation de capital par incorporation de réserves	4 500 000 FF		45 000	48 000 de 100 FF de valeur nominale	4 800 000 FF
13/12/94	Augmentation de capital par apport en compte courant et prime d'émission	1 100 000 FF	41 250 000FF	11 000	59 000 de 100 FF de valeur nominale	5 900 000 FF
13/12/94	Incorporation par prime d'émission et de réserves	41 300 000 FF		413 000	472 000 DE 100 FF de valeur nominale	47 200 000 FF
25/04/00	Incorporation de réserves	22 913 000 FF		3 033 650	3 505 650 DE 20 FF de valeur nominale	70 113 000 FF
25/04/00	Conversion du capital en euros	70 113 000 FF		0	3 505 650 de 3,05 € de valeur nominale	10 688 658 €
19/12/00	Augmentation de capital avec prime d'émission incorporée	9 143 558,32 €		1 237 288	4 742 938	19 832 216,32 €
8/02/01	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 295 814,33€		175 347	4 918 285	21 128 030,65€ 138 590 796,01 FF
28/02/01	Augmentation de capital par incorporation de réserves	512 423,35 €		0	4 918 285 de 4,40 € de valeur nominale	21 640 454 € 141 952 072,84FF
13/06/01	Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles	6 720 220 €	21 655 710 €	1 525 050	6 443 335 de 4,4 € de valeur nominale	28 350 674 €

A ce jour, il n'y a pas eu d'autre modification de capital depuis le 13 juin 2001.

2.3-REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

2.3.1 Evolution de la répartition du capital des trois dernières années.

	REPARTITION AU 13 JUIN 2001			
Actionnaires	**Nombres d'actions**	**% du capital**	**Nombre de droits de vote**	**% des droits de votes**
Claude CARRERE	3 014 829	46,79%	5 021 784	59,43%
Ets Olivia & Sophie ROUSSEL	140 226	2,18%	140 226	1,66%
ACOR SA	87 642	1,36%	87 642	1,04%
LOZE & Associés	87 642	1,36%	87 642	1,04%
P2C Financière	175 283	2,72%	175 283	2,07%
FCPR 21 Développement	618 644	9,60%	618 644	7,32%
FCPR 21 ESENGA	618 644	9,60%	618 644	7,32%
SYNERGIE FINANCE	175 347	2,72%	175 347	2,08%
Michel AYOT	7	NS	14	NS
Alice DAROT	7	NS	14	NS
Axel CARRERE	7	NS	14	NS
Dominique ORECCHIONI	7	NS	14	NS
PUBLIC	1 525 050	23,67%	1 525 050	18,05%
TOTAL	**6 443 335**	**100%**	**8 450 318**	**100%**

	REPARTITION AU 14 MAI 2002				REPARTITION AU 31 AOUT 2003			
Actionnaires	**Nombres d'actions**	**% du capital**	**Nombre de droits de vote**	**% des droits de votes**	**Nombres d'actions**	**% du capital**	**Nombre de droits de vote**	**% des droits de votes**
Claude CARRERE	3 014 829	46,79%	5 126 954	61,97%	3 014 829	46,79%	6 029 650	63,79%
Ets Olivia & Sophie ROUSSEL	140 226	2,18%	140 226	1,69%	140 226	2,18%	280.452	2,97%
ACOR SA	87 642	1,36%	87 642	1,06%	87 642	1,36%	87 642	0,93%
LOZE & Associés	87 642	1,36%	87 642	1,06%	87 642	1,36%	87 642	0,93%
FCPR 21 Développement	618 644	9,60%	618 644	7,48%	618 644	9,60%	618 644	6,54%
FCPR 21 ESENGA	618 644	9,60%	618 644	7,48%	618 644	9,60%	618 644	6,54%
SURAVENIR INITIAVE	Néant	Néant	Néant	Néant	105 208	1,63%	105 208	1,11%
SYNERGIE FINANCE	175 347	2,72%	175 347	2,12%	70 139	1,09%	70 139	0,74%
Michel AYOT	7	NS	14	NS	7	NS	14	NS
Alice DAROT	7	NS	14	NS				
Romain CARRERE	Néant	Néant	Néant	Néant	7	NS	7	NS
Axel CARRERE	7	NS	14	NS	7	NS	14	NS
Dominique ORECCHIONI	7	NS	14	NS	7	NS	14	NS
PUBLIC	1 418 490	22,01%	1 418 490	17,14%	1 554 787	24,13%	1 554 787	16,45%
AUTOCONTROLE	281 943	4,38%	0	0%	145 546	2,26%	0	0%
TOTAL	**6 443 335**	**100%**	**8 273 545**	**100%**	**6 443 335**	**100%**	**9 452 857**	**100%**

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou de plus du capital ou des droits de vote.

Les droits de vote double sont attribués aux actions nominatives entièrement libérées lorsqu'elles sont inscrites depuis 4 ans au moins au nom d'un même actionnaire.
CARRERE GROUP a fait réalisé une étude sur les Titres au Porteur Identifiable au 5 Juin 2003. Cette étude fait apparaître un nombre d'actionnaires de 2203. Le nombre de titres au porteur, à la date de l'étude, s'élève à 3 115 326 titres pour 3 3328 009 titres nominatifs dont 345 398 titres d'autocontrôle.

2.4 MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE LA SOCIETE

L'action CARRERE GROUP est cotée au Nouveau Marché de la Bourse de Paris où elle a été admise le 13 juin 2001 au cours d'introduction de 18,60 €. Le 29 Août 2003, le dernier cours coté du titre s'élevait à 12,8 €. Capitalisation au 29/08/03 : 88,47 M€

Nombre total de titres : 6 443 335 source : Bloomberg

	2002 Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	2003 Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Nombre de titres échangés	82 223	399 437	172 673	55 868	54 183	68 792	133 097	66 473	58 333	67 197	27 950	24 465	68 222	113 454	82 917	124647	154 450	99 507
Capitaux en M€	1,526	8,877	7,955	1,292	1,151	1,159	3,167	1,058	0,796	0,863	0,366	0,285	0,552	1,011	0,715	1,614	1,736	1,220
Cours + haut	19,1	22	26,74	24,45	23	19,88	20	17,99	14,40	13,94	14,45	12	10,9	9,7	9,29	12	11,8	13,5
Cours + bas	17,9	18,37	22,4	21,52	19	14,5	17	10	12,2	11,45	10,75	10,4	6,21	7	8	8,40	10,5	11,2

2.5 DIVIDENDES

Il n'a pas été versé de dividendes au cours des trois dernières années.
La société n'envisage pas à ce jour, de distribuer de dividendes à court terme.

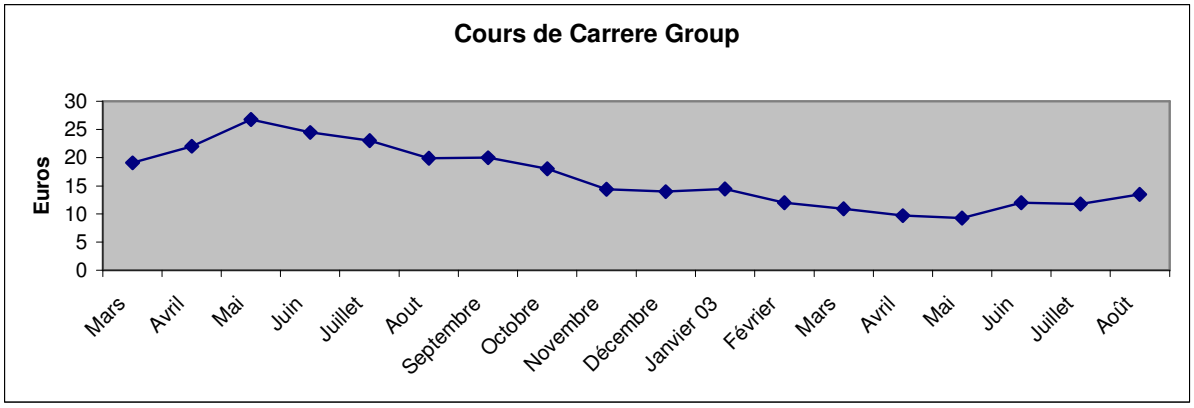

2.6 PACTES ET CONVENTIONS D'ACTIONNAIRES: NEANT

2.6.1 Dispositions relatives aux actionnaires : NEANT
2.6.2 Dispositions relatives aux émetteurs : NEANT
A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société**.**

2.7 NANTISSEMENTS, GARANTIES ET SURETES: NEANT

2.7.1 Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur : NEANT
2.7.2 Nantissements d'actifs de l'émetteur : NEANT

2.8 ENGAGEMENT PRIS LORS DE L'INTRODUCTION:

A dater du 13 juin 2002, les engagements de conservation des titres des actionnaires dirigeants (Monsieur Claude CARRERE) et des autres actionnaires (FCPR 21 Développement, FCPR 21 Esenga, Synergie Finance) sont caducs.

2.9 RACHATS D'ACTIONS:

Au 13 juin 2003, Carrere Group a procédé au rachat de 345 320 actions. A fin Août 2003, les actions d'autocontrôle sont au nombre de 145 546 actions. Comme déjà autorisé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Février 2002, l'autorisation de rachat a été renouvelée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 26 Juin 2002 portant ainsi le délai de 18 mois jusqu'au 26 Décembre 2003.
Coordonnées du programme : numéro 02-0851 en date du 11 Juillet 2002.

2.10 APPARTENANCE DE L'EMETTEUR A UN GROUPE.

Le groupe est contrôlé à 65,16% par Monsieur Claude CARRERE.

CHAPITRE 3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE CARRERE GROUP

3.1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE

Présentation

Les activités de CARRERE GROUP concernaient le 13 Juin 2001, lors de l'Introduction en Bourse la création, la production, et la distribution de films ou séries d'animation ainsi que les droits dérivés y attenant pour la télévision et le cinéma.

Partenaire indépendant des médias (TF1, FRANCE2, FRANCE3, CANAL+, M6, LA CINQ, ARTE, DISNEY CHANNEL FOX KID, ZDF, LA RAI, MEDIASET), CARRERE GROUP utilise ses compétences afin de produire des séries ou films d'animation pour les programmes de télévision ou de cinéma avec un maximum d'efficacité et toujours en accord avec les exigences des diffuseurs.
L'efficacité de la société résulte des relations spécifiques avec les diffuseurs mais aussi de l'effet de synergie provenant de la collaboration avec l'industrie et les sociétés de médias.
CARRERE GROUP est spécialisé dans toutes les formes audiovisuelles de programmes, et l'intégration de tous les aspects de droits dérivés qui en découlent lors de leur production. Ainsi les différentes licences sont prises en compte dès le début, maximisant le succès des programmes sur les marchés.
CARRERE GROUP est devenu grâce à cette stratégie un producteur et un distributeur indépendant majeur sur le marché des programmes de télévision pour enfants, en Europe et dans le monde.

L'objectif de CARRERE GROUP était de créer un groupe international leader dans l'animation et les droits dérivés comme l'avait fait dans le passé Claude CARRERE avec Carrere Music, et de fédérer autour de son nom tous les producteurs indépendants, avec l'ambition de devenir rapidement un grand groupe audiovisuel.
En 2002, CARRERE GROUP devient donc un grand groupe audiovisuel avec quatre secteurs :
Animation, Droits Dérivés, Fiction, Communication, grâce à l'acquisition à hauteur de 51% de 3 filiales : Auteurs & Associés, Dune et EGO Productions.
En 2003 : CARRERE GROUP audiovisuel comprend maintenant six secteurs : Animation, Droits Dérivés, Fiction, Communication, Flux et Interactivité.

En €	2001	2002
Total de bilan	113.288.560	190 505 517
Capitaux propres	60.463.877	61.527.351
Chiffre d'Affaires	30.554.845	72.448.192
Résultat d'exploitation	10.054.532	21.513.516
Résultat net part du groupe	5.067.184	8.100.824
Bénéfice par action	0,88	1.46
Effectif	141	165

3.1.1 Historique : les années clés

1986 : L'année de la création

Cette année-là, Claude CARRERE fonde CARRERE GROUP avec un capital de 250 000 F. Celle-ci démarre avec des productions d'émissions de flux et de jeux.

1990-1994 : les années CARRERE TELEVISION

A partir de janvier 1990 sous le nom de CARRERE TELEVISION, CARRERE GROUP est le leader en France pour la production d'émissions "Prime Time" en particulier sur TF1 avec "Avis de Recherche", "Tous à la Une",
"Intervilles", "Succès Fous", "La Une est à Vous", "La Roue de la Fortune" etc.

1994 : L'arrivée de l'animation.

CARRERE GROUP prend le virage de l'animation car les programmes de flux ne permettaient pas une valorisation de la société, les contrats pouvant s'arrêter à tout moment.
Ainsi il a acquis les droits de " Poil de Carotte", fameux roman de Jules Renard, pour produire avec TF1 et Dupuis une série de 26 épisodes de 26 minutes chacun (26X26 '), distribuée dans le monde entier.

1995 : première coproduction Franco- Américaine.

La première co-production franco-américaine fut " Flash Gordon", le fameux personnage de bande dessinée. Les partenaires de CARRERE sont Hearst Entertainment, Dupuis et France 3.
Cette série a été vendue dans le monde entier.
En même temps, réalisation de la fameuse bande dessinée "Barbe Rouge" ainsi que "Jungle Show" sur un concept original d'une bande de joyeux animaux à travers le monde de la musique.

1996: Accélération du développement de l'animation

"Les Jules", produite par CARRERE GROUP, avec Tchin Tchin, France 2 et Picha.

Le studio CARRERE se compose alors de 50 dessinateurs qui travaillent dans les locaux de la société.
"Shéhérazade" est la première série de 52 épisodes de 26 minutes chacun (52 X 26 ') co-produite avec le Groupe Expand. Cette série a remporté un vif succès et a été vendue aux Etats-Unis où la concurrence est encore plus forte qu'en Europe pour les diffuseurs et où le marché du divertissement pour enfants s'intéresse au potentiel que représentent les filles de tous ages. Le pouvoir de la Princesse Shéhérazade est évident. D'ailleurs la série a été choisie par Fox Family et la vidéo est éditée par Warner.

1997

" Dad'X" raconte les aventures d'un nouveau Père Noël. Chaque épisode se déroule dans un pays différent, et sur l'intégralité de la série seuls six épisodes concernent la période de Noël. En effet, dans de nombreux pays, cette célébration n'existe pas . Cette série, livrée à TF1, a réalisé une part de marché de 51 %, l'une des meilleures de la chaîne. Un épisode spécial de 45 minutes sort pour Noël 2000.
" Alix" est une série " réaliste" adaptée de la fameuse bande dessinée publiée dans le monde entier. Un très grand travail de recherche et de documentation a été réalisé en ce qui concerne les décors et les costumes.

1998: Evolution de la stratégie du Groupe: CARRERE commence à utiliser plusieurs prestataires pour réaliser ses productions

Le Studio Carrère composé d'une cinquantaine de dessinateurs continue à fonctionner mais le développement de plusieurs séries concomitantes oblige la société à faire appel à des prestataires extérieurs.
" Les Dieux de l'Olympe " est une série adaptée de la bande dessinée de Nadja, star de la littérature pour enfants en Europe. Cette série est un incroyable feuilleton sur la mythologie grecque, pleine d'humour, d'action, dans la plus pure tradition " cartoon".
Plusieurs séries ont été co-produites. Entre autres, " Les petits Castors", en 52 épisodes, vendue dans le monde entier.

1999 : De nouvelles créations internes

"Argaï" à la fois comédie et série d'aventures, est un conte de fée moderne plein de légendes et de mystère. **Cette série fera 74 % de parts de marché sur TF1, score jamais obtenu par aucune série d'animation.**
"Les Renés" a été créé par le fameux peintre Di Rosa qui a beaucoup exposé à New York, en Europe, en Corée, au Japon, en Afrique etc. Cette série co-produite par Canal Plus est réalisée selon un design très moderne.
"Prudence Petitpas", enquêtes d'une grand-mère aventurière en co-production avec Les Films de la Perrine et TF1.

2000 – 2001 : Décisions importantes

Devant le nombre croissant de séries à produire (Gennarino pour Médiaset, TF 1, Sole Productions – Les Petits Fantômes pour TF 1, La Coloniale – Wombat City pour France 2, La Perrine – La Légende de Parva pour Canal +) CARRERE décide **d'externaliser totalement la production** et d'utiliser uniquement des prestataires de services, tout en gardant le contrôle total du développement, de l'artistique, de la pré-production, de la post-production, et de la distribution.

Le 13 Novembre 2000, CARRERE GROUP prend une participation de 66,67 % de V.I.P. et devient donc le leader en France des droits dérivés (Snoopy, La Panthère Rose, Zorro, etc...) et l'un des leader en Europe. Un produit dérivé est un produit utilisant la notoriété d'une œuvre originale, d'une marque ou d'un personnage pour des exploitations secondaires. (ex. jeux, jouets, sports, livres, alimentaire, textile et habillement, accessoires de mode, parfumerie, puériculture bagagerie etc...). En cas de succès les droits dérivés peuvent générer plus d'une centaine d'exploitations commerciales.
Le 13 janvier 2001, CARRERE GROUP prend une participation de 51 % de la société « LES ARMATEURS » et devient donc propriétaire de l'un des plus beaux catalogues de films d'animation dont Kirikou et la Sorcière, Princes et Princesses, L'Enfant qui Voulait Etre un Ours, Furax, Belphégor, Tchoupi, etc...
Septembre 2001, CARRERE GROUP prend une participation de 51% de la société FX.
En Décembre 2001, prises de participations de 51% des sociétés Grosse Boîte Américaine et Cosmic, puis 51% de la société Upside qui permet à CARRERE GROUP de prendre une position dominante en Europe sur les formats courts (5 minutes) avec un catalogue de 700 formats déjà vendus plusieurs fois aux chaînes de télévision.

2002 :
Avec la prise de participation à hauteur de 51 % des sociétés Auteurs Associés (L'été Rouge), Dune (Maigret) et Ego Productions (Une Famille Formidable), Carrere Group s'est positionné dans le secteur de la fiction.

3.1.2 DESCRIPTION DES ACTIVITES

Les filiales, bien que contrôlées par CARRERE GROUP, sont indépendantes. Il n'y a pas de services rendus, ni de rémunération.

Carrere Group, en dehors de son activité holding, a une activité économique propre dans le développement et la production audiovisuelle.

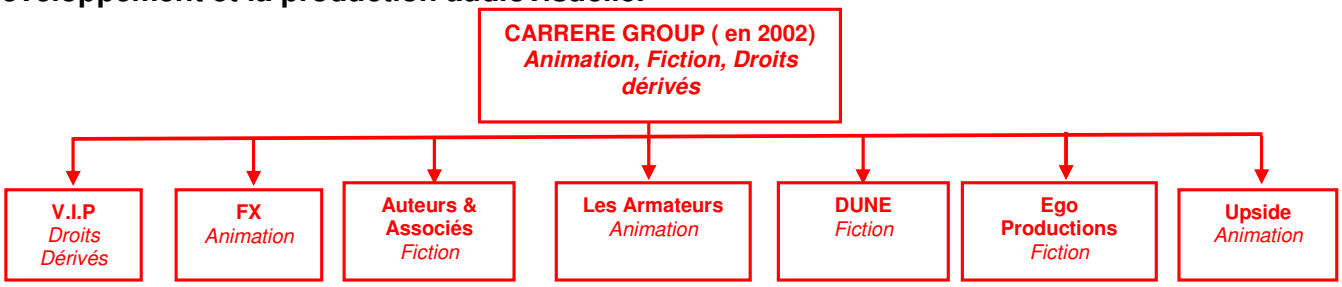

3.1.2.1 LE MARCHE DE L'ANIMATION

CARRERE GROUP constate que le marché de l'animation est en train d'évoluer sur deux points. Tout d'abord, la concurrence entre les diffuseurs qui devient de plus en plus dure du fait que beaucoup de réseaux câblés (Fox Kids, Cartoon Network, Nickelodeon, etc...) ont été fondés, créant ainsi une très forte concurrence avec les principaux réseaux généralistes de programmes pour enfants.

Mais pour les producteurs, il s'agit là d'un second marché et aussi d'une opportunité d'accroître davantage leurs revenus.

Ensuite, l'animation n'est plus destinée uniquement aux enfants mais aussi aux adolescents et aux adultes. On assiste à un vrai " come-back" pour les séries d'animation familiales comme elles existaient auparavant avec Tex Avery, Bugs Bunny...

CARRERE a ainsi répondu immédiatement à ce nouveau marché avec " Les Jules", " Jungle Show", " Les Dieux de l'Olympe", "Dad'X", « Les Renés », « Argaï », etc...

Cependant, si CARRERE GROUP peut répondre à tous les besoins des diffuseurs, c'est parce qu'il produit différents types d'animation et que son savoir-faire renforce la confiance que ses clients lui portent.

CARRERE GROUP va continuer de jouer un rôle de plus en plus important dans ce secteur en tant que fournisseur indépendant de programmes TV de grande qualité.

Le groupe possède en moyenne 50% de part de négatif dans chaque production.

<u>Un potentiel de succès élevé</u>

La stratégie de CARRERE GROUP semble correspondre aux attentes du marché.

Il existe actuellement dans le monde 700 chaînes de télévision qui diffusent toutes, tous les matins, au minimum une heure de films ou séries d'animation pour les enfants et la famille.

Parmi ces 700 chaînes de télévision, 100 chaînes ne diffusent que des programmes pour enfants soit 10 heures par chaîne et par jour ce qui représente un volume de 1 600 heures par jour de séries ou films d'animation, à produire, à rediffuser ou à acheter.

<u>- Le secteur d'intervention, l'animation, est un secteur en pleine croissance qui entraîne:</u>

- une augmentation de la production, portée par la demande des nouvelles chaînes par câble et par satellite
- une forte demande, car ce type de programmation plaît aux annonceurs qui bénéficient de tranches horaires ciblées pour leurs publicités.
- une multiplication de chaînes thématiques
- une volonté de la conquête du marché de la jeunesse, l'animation occupant un temps d'antenne de plus en plus étendu dans les programmes destinés aux jeunes.
- une durée de vie élevée des séries ou films, estimée à 50-70 ans, très supérieure aux longs-métrages cinéma
- **un fort potentiel de droits dérivés**.

- le secteur est fragmenté et concurrentiel.

- l'animation a évolué en termes artistiques et techniques, pour devenir non plus un programme pour enfant, mais un programme familial.
- de plus en plus de place est réservée à la création, à la technologie, à l'informatisation et à la 3 D.
- les talents littéraires et artistiques étant très dispersés, le marché de la création est concurrentiel et en pleine croissance.

- l'avenir de ce secteur appartient aux opérateurs qui auront les moyens financiers nécessaires:

- pour répondre à une forte demande, donc de livrer des volumes de productions de plus en plus importants.
- pour aller vite car le marché a besoin de nouveaux leaders
- pour saisir des opportunités

- Le secteur est actuellement en phase de structuration.

- les principaux acteurs seront les propriétaires de catalogues de droits mondiaux et ceux qui réaliseront des alliances internationales notamment en termes de distribution.
- le marché mondial est dominé par Walt Disney, mais on assiste à des prises de positions des majors américaines (Fox, Universal, Warner), preuve de l'intérêt de ce marché notamment sur les longs-métrages d'animation, car ils sont moins coûteux que les longs-métrages classiques de cinéma alors que leur capacité de recettes est identique voire supérieure, avec beaucoup plus de droits dérivés et une valeur patrimoniale plus élevée au final.

- Le secteur appartiendra à ceux qui ont un vrai label.

- Disney s'est imposé avec sa marque, devenue un label de qualité
- la stratégie aujourd'hui est de créer un label pour devenir un standard et un vecteur pour les produits dérivés, c'est à dire les jeux, les jouets, le textile, l'édition, les droits musicaux, la vidéo...etc.
- le style et le label seront des critères importants. De nouvelles marques restent à créer, car elles n'existent pas aujourd'hui.

- Les producteurs français sont favorisés car la production française est subventionnée.

- le CNC finance 869 K€ par série d'animation de 26 X 26 ' qui représente environ 15 % du coût de la production.
- les aides européennes financent approximativement 5% du coût de la production.
- les investissements des chaînes hertziennes françaises sont parmi les plus importants d'Europe.
- le mini traité franco-canadien facilite les co-productions entre les deux pays en assimilant le Canada à un pays Européen.
- la France est en conséquence reconnue comme un partenaire privilégié par les autres pays.
- la production française est protégée par les obligations de quotas imposés aux chaînes nationales par le Comité Supérieur de l'Audiovisuel (CSA).

- indépendamment des perspectives mondiales, la production française est inférieure à sa consommation

- la production française: est d'environ 175 heures par an alors que la seule consommation des chaînes nationales est de plus du triple.
- la France est aujourd'hui le premier producteur en Europe

- On assiste à une évolution importante: les films d'animation deviennent aussi nombreux que les séries.

Un mixe d'avantages comparatifs importants

a) La stratégie de Carrere Group est pertinente

- réunir les moyens financiers pour devenir un des premiers acteurs du secteur, produire plus et conserver une part maximisée du négatif
- **pénétrer un créneau réel pour posséder le premier catalogue européen de dessins animés et programmes pour la jeunesse**
- une bonne vision stratégique du mixe produit (production- distribution - droits dérivés)
- une capacité certaine à découvrir et produire les bons produits.

b) Sur un secteur porteur

- un marché encore neuf, mondial, qui n'est pas encore structuré
- un marché en croissance, soutenu par un niveau de demande élevé.

c) A un moment déterminant.

Comme la demande est de plus en plus forte, le marché va se structurer autour :
. Des acteurs les plus créatifs
. Dont la structure financière est la plus solide
. Dont la gestion est la plus rigoureuse

Autant de qualités présentes chez CARRERE GROUP.

3.1.2.2 – Concurrence:

GROUPES	PAYS	Capitalisation boursière (M€)
Hit Entertainment	UK	386,2
Carrere Group	France	77,32
RTV Family entertainment	Allemagne	1,8
TV Loonland	Allemagne	10,6
Millimages	France	23,5
Xilam	France	18,5

Source: Analystes Sociétés, IBES

3.1.2.3 – Sous-traitance et fournisseurs

Voir page 22.

Le délai moyen de règlement des fournisseurs est de 90 jours.

3.1.2.4 L'EQUIPE DE CARRERE GROUP

Claude CARRERE : Président du Conseil de Surveillance, a participé activement à toutes les étapes de l'audiovisuel français. Sa carrière peut se résumer ainsi: Président d'un groupe multimédia comprenant:

• **L'industrie du disque**. CARRERE Music, première société française indépendante connue pour sa capacité à faire des succès, avec un chiffre d'affaires de 300 millions de francs et 12.5 % de part de marché, avec des artistes prestigieux (Claude François, Dalida, Sheila, Sacha Distel, Boney M., La Compagnie Créole, Gérard Lenorman, Adamo, Pierre Perret...), avec la plupart des producteurs indépendants français et européens, avec des catalogues de grande renommée ("Fantasy" Premier catalogue de Jazz), avec des musiques de films internationaux (Amadeus, La Boum...).

• **Des magazines** (Hit Magazine, Podium, 30 Millions d'Amis, Girls etc.)
• **L'édition littéraire** (chiffre d'affaires de 100 millions de francs)
• **La vidéo** (chiffre d'affaires moyen de 90 millions de francs)

Toutes ces activités ont été vendues avec de fortes plus-values. **En 1991, Claude CARRERE vend sa société CARRERE MUSIC à Time Warner Music et en devient le Vice-Président** . Pressentant le potentiel de la production télévisuelle au moment de la privatisation des réseaux, il crée CARRERE GROUP qui devient rapidement le leader des émissions dites de primetime et l'une des plus importantes sociétés de productions télévisuelles en France.

L'équipe de Carrere Group
Elle est essentielle au fonctionnement du groupe

Anne EVRARD : Directrice Générale Adjointe. Licence de Lettres. Cycle de gestion de deux ans. Sa carrière a débuté en tant que manager d'un laboratoire et d'un groupe d'optique. Elle a exercé dans le secteur audiovisuel depuis 1983, en particulier chez Expand en tant que producteur. Spécialisée dans le montage des coproductions, elle a rejoint CARRERE GROUP en 1993 afin de superviser le choix et le développement des concepts pour le marché international. Capable de monter financièrement les productions, elle possède un réseau très important à travers la plupart des chaînes internationales plus particulièrement dans le secteur de la jeunesse.

Axel CARRERE : Il est Directeur du Développement et des Droits Dérivés. Licencié du centre d' Etudes Supérieur de Management International et diplômé de l'Université Américaine de Paris. Il a débuté au service marketing de Warner Home Video à Londres en 1994, puis est rentré en 1995 chez CARRERE GROUP en tant que Responsable du service juridique, recherche de financements, suivi des productions et des ventes internationales. Il s'occupe particulièrement de la distribution pour les Etats-Unis et l'Asie et contrôle toutes les activités Internet.

Dominique ORECCHIONI : Présidente du Directoire a commencé sa carrière dans les années 70 en tant qu'expert-comptable. Elle était employée par le Cabinet SODIP en tant que responsable des opérations d'audit pour des sociétés anglaises et américaines. Par la suite, elle a travaillé pour un courtier américain, ayant ses filiales essentiellement basées à Genève, Luxembourg et Paris. En 1986, elle rejoint CARRERE GROUP au poste de Directrice Financière.

Jean Michel BIARD : Président de VIP – filiale de droits dérivés – Diplômé de HEC, a créé le département des droits dérivés de l'ORTF –Directeur Général de la société qui a créée la série « Le manège enchanté » et qui a vendu dans le monde entier, a créé le département des droits dérivés de la BBC, puis il créé VIP qui devient leader du secteur.

Nathalie BOURNAT : Directrice des ventes internationales. Licence d'Anglais. Licence de marketing. Une carrière orientée à l'origine vers la communication et la stratégie marketing en gérant le budget de publicité de Jacques Dessange. Elle se tourne alors vers l'audiovisuel, plus particulièrement vers le secteur jeunesse. Adjoint au sein du groupe EXPAND puis consultante indépendante, elle a rejoint CARRERE GROUP en 1995.

Charlotte RAVIERI : Directrice Artistique. Diplômée de l'Université Américaine. Entrée à CARRERE GROUP EN 1996, elle intervient en amont sur le choix des concepts et en assure le développement jusqu'à la pré-production. Elle gère les directeurs d'écritures et les auteurs et assure le suivi des dossiers littéraires et graphiques. Elle gère en particulier les synopsis et les scripts jusqu'à l'établissement des story-boards.

Guilhène IOP : Directrice de production des séries et des films d'animation. Diplômée de l'Ecole des Cadres en 1991, elle a rejoint CARRERE GROUP en février 1999, après avoir exercé la fonction d'Assistante du Business Affaires de France Télévision Distribution.

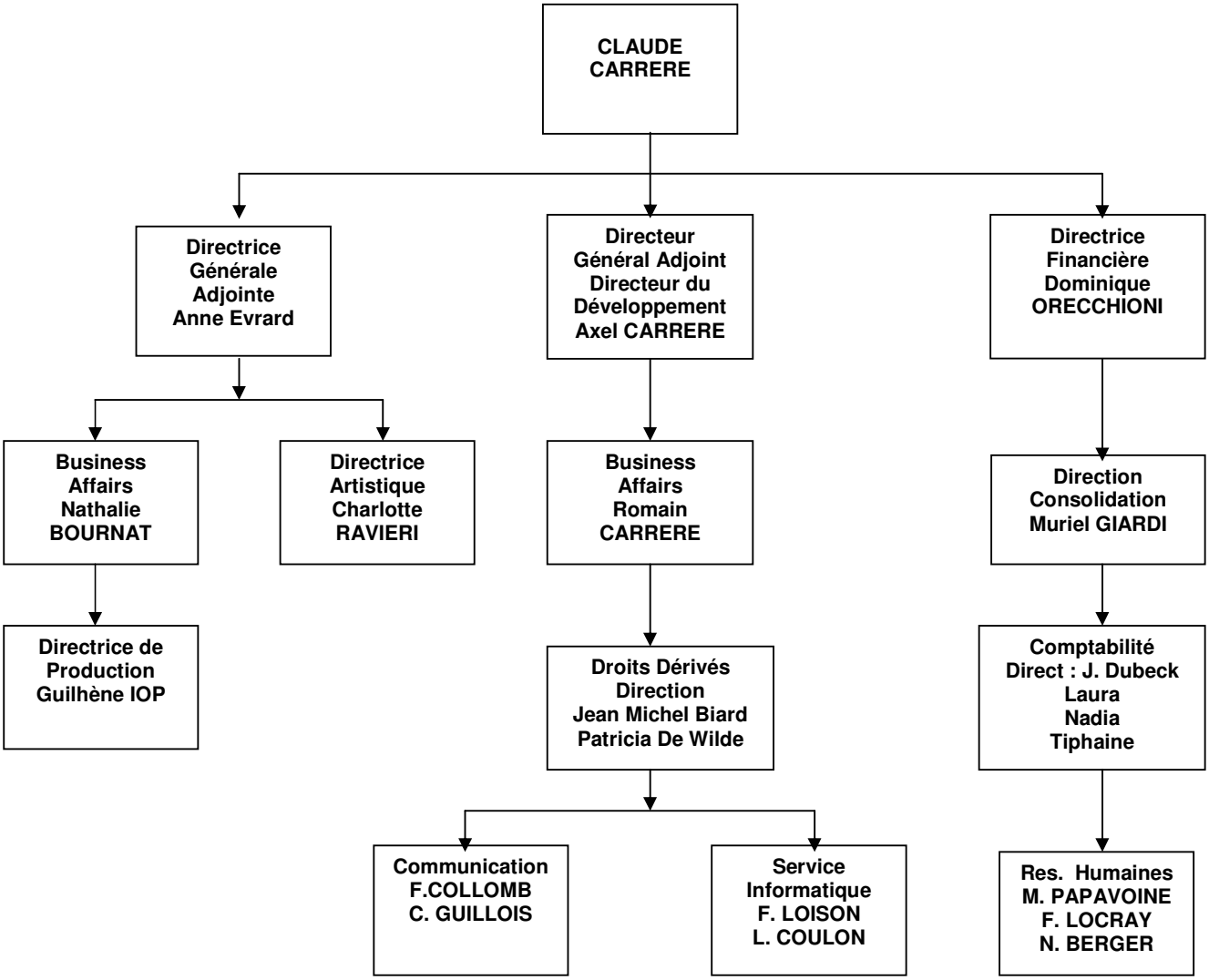
CLAUDE CARRERE
Directrice Générale Adjointe Anne Evrard
Directeur Général Adjoint Directeur du Développement Axel CARRERE
Directrice Financière Dominique ORECCHIONI
Business Affairs Nathalie BOURNAT
Directrice Artistique Charlotte RAVIERI
Business Affairs Romain CARRERE
Direction Consolidation Muriel GIARDI
Directrice de Production Guilhène IOP
Droits Dérivés Direction Jean Michel Biard Patricia De Wilde
Comptabilité Direct : J. Dubeck Laura Nadia Tiphaine
Communication F.COLLOMB C. GUILLOIS
Service Informatique F. LOISON L. COULON
Res. Humaines M. PAPAVOINE F. LOCRAY N. BERGER

• **Employés permanents**

	2001	2002
CARRERE GROUP	38	36
FILIALES	103	129

• **Effectifs par secteurs au 31 Décembre 2002**

Animation	Droits Dérivés	Films Télévision	Divers
37	19	25	48

• **Effectifs par statuts au 31 Décembre 2002**

Management	Commerciaux	Administratifs	Autres
6	8	22	93

L'esprit d'entreprise est l'un des points forts de la société, l'ancienneté moyenne est de plus de 13 ans.

• **Employés Intermittents**

Les employés intermittents de CARRERE GROUP diminuent de plus en plus puisque la politique de CARRERE GROUP est de travailler avec des sous-traitants qui eux-mêmes emploient des intermittents. Actuellement la société n'emploie pas d'intermittents. La convention collective appliquée est celle de la Production Cinématographique.

Comité stratégique

Il existe au sein de CARRERE GROUP un comité stratégique qui comprend les dirigeants de CARRERE GROUP, les dirigeants de V.I.P. et les dirigeants de la société LES ARMATEURS:
Jean Michel BIARD, pionnier en France dans l'activité des droits dérivés, a constitué avec sa société V.I.P un catalogue qui en a fait le numéro un français incontesté des droits dérivés.
Didier BRUNNER a été le premier à ouvrir la voie des films d'animation longs métrages avec sa société LES ARMATEURS. Il est reconnu dans la profession comme le leader français dans ce créneau.
Ce comité stratégique qui se réunit tous les quinze jours et prends des décisions importantes liées aux activités de production et de distribution, est composé de
Claude CARRERE, Anne EVRARD, Dominique ORECCHIONI, Axel CARRERE, Nathalie BOURNAT, Guilhène IOP, Jean-Michel BIARD, Patricia DE WILDE, Didier BRUNNER.

3.1.2.3 LES ACTIVITES DE CARRERE GROUP

CARRERE GROUP est un groupe d'animation global du fait de sa présence sur tous les maillons de la chaîne de valeur:

1 Développement d'un projet	2 Montage Financier Co-Production Pré-ventes	3 Pré-Production	4 Prestataires Animation Colorisation	5 Post Production	6 Distribution
CARRERE GROUP	CARRERE GROUP	CARRERE GROUP	PRESTATARES EXTERIEURS	CARRERE GROUP	CARRERE GROUP

La durée moyenne des six étapes successives décrites ci-après est d'environ 2 ans.

<u>Développement</u>

La notoriété de CARRERE GROUP attire de nombreux créatifs, qui lui soumettent de très nombreux projets.
Une équipe composée de professionnels reconnus dans l'animation trie et développe les projets reçus tant au niveau fiabilité technique qu'au niveau artistique. Ce travail se fait dès le début en concertation avec l'équipe commerciale, en particulier celle qui est en relation avec les décisionnaires diffuseurs. En effet, c'est grâce à leur connaissance, et à leur expertise du marché que cette équipe peut évaluer la probabilité, tout d'abord du montage financier, et ensuite du potentiel des ventes dans le monde. Cette expertise porte sur l'actualisation, à travers les différents marchés mondiaux, des attentes, des cibles, et des tendances qui régissent les choix des clients. Chaque diffuseur suit, en effet, la ligne éditoriale qu'il a besoin d'atteindre pour le positionnement général de sa chaîne.
Il est impossible donc de décider de développer un projet de manière empirique. Ce choix doit reposer sur des critères artistiques autant que sur de solides paramètres marketing.
Le projet, une fois choisi devra subir un développement très complet, tant au point de vue littéraire, qu'au point de vue graphique. Structure, ton, rythme des scénarios seront déterminants.
Au niveau graphique une étude approfondie de fiabilité face à l'animation doit être menée sur chacun des personnages: planches sur lesquelles se rechercheront toutes les expressions possibles (joie, rire, colère, pleurs), model-sheets qui permettront d'évaluer la mobilité du personnage (face, dos, profil).
Des tests d'animation pour décider de la marche des personnages principaux seront souvent utiles.
Le développement est destiné à convaincre les chaînes qui deviendront coproductrices dans le montage financier. Plus tard, il se finalisera avec les partenaires principaux internationaux avant la pré-production.

Financement – Exploitation – Copyright - Distribution

Ce sont quatre notions très importantes et totalement différentes.

1/ Le financement s'établit en coproduction avec une ou deux chaînes de télévision et en pré-ventes françaises et internationales.
Les rapports avec les principaux décisionnaires sont la clé de voûte du montage financier: rapidité dans les prises de contact, confiance de la part du diffuseur habitué à être livré en temps contractuel par le groupe.
Le réseau que le groupe a réussi à établir tant en Europe que dans le monde entier, lui permet, rapidement, de réunir les fonds nécessaires au montage financier.
Le pourcentage de parts moyen du groupe dans la coproduction est de 20%.Le pourcentage moyen des préventes pour chaque production est aussi d'environ 20%.

2/ L'exploitation. Ce sont les revenus que CARRERE GROUP perçoit en première remontée de recettes jusqu'à récupération totale de son investissement, ensuite, les revenus sont répartis entre les différents coproducteurs.
La durée moyenne du retour sur investissement varie selon la nature des productions et se situe entre 4 et 7 ans.

3/ Copyright. C'est le pourcentage que le producteur conserve sur le négatif. C'est le patrimoine que la société possède pour cinquante ou soixante dix ans renouvelables. Habituellement, CARRERE GROUP se réserve un minimum de 50 % du négatif. Jusqu'au financement total, CARRERE GROUP reste seul propriétaire et bénéficiaire à 100 % de l'exploitation de la série.

4/ Distribution. La distribution mondiale est faite par CARRERE. La commission habituelle de distribution est de 30%. Ainsi, une rentabilité importante et rapide est garantie pour CARRERE puisqu'il est son propre distributeur. La grande force aujourd'hui de la société est d'être à la fois producteur et distributeur.

Pré-Production

La pré-production consiste à effectuer toutes les étapes techniques qui permettront ensuite d'effectuer la colorisation et l'animation proprement dite.

Tout d'abord, il s'agira d'affiner le travail de développement en créant tous les personnages secondaires affectés à chaque scénario, puis de dessiner tous les décors clés tant au niveau design que choix des couleurs. C'est au cours de la pré-production que sont dessinés les accessoires, nécessaires à la finalisation de l'univers graphique.

En même temps, une autre partie de l'équipe développe les model-sheets (attitudes et expressions) de chaque personnage, d'autres travaillent sur le choix des couleurs en collaboration étroite avec les coloristes des décors. L'étape suivante consiste à fabriquer à partir de scénarios acceptés par les partenaires principaux du montage financier des story-boards (scénarios en images) rythmés sur une bande son préalablement enregistrée dans la langue originale choisie.
Lorsque tous les éléments de structure artistique sont prêts, ils donnent à la série l'allure, le rythme, le design, le caractère général du produit fini.

Lay-outs (dessins intermédiaires) et feuilles d'expo définissant les mouvements des lèvres sont fabriqués en complémentarité des story-boards (scénarios en images) pour donner tous les détails nécessaires à l'animation afin de la cadrer.

En effet, la pré-production est l'étape la plus importante pour imposer les choix artistiques et cadrer toute la création avant de passer à une étape technique qui est toujours fabriquée hors d'Europe pour des problèmes de coûts : l'animation.
Si la pré-production manque de précision, le cadre de l'animation sera trop lâche et la porte sera alors ouverte à des "interprétations" artistiques graphiques très dangereuses pour la finalité du travail.

La pré-production est le cadre essentiel pour obtenir une animation, un rythme, et un style fidèles à ceux désirés par les partenaires.

Prestataires Animation- Colorisation

CARRERE GROUP garde la totale maîtrise de la direction artistique de la série de son initiation jusqu'à la livraison aux chaînes de télévision.

Cependant, des tâches techniques comme l'animation et la colorisation sont confiées en prestations de service, comme il est d'usage dans la profession, à des sous-traitants Chinois ou Coréens dirigés pas des superviseurs et une équipe de CARRERE GROUP installés en Asie pour le temps de la production technique.

PRINCIPAUX PRESTATAIRES
ANIMATION-COLORISATION

- Animation services	(Chine)
- SEK	(Corée du Nord)
- Hahn Shin	(Corée du Sud)
- Dragon Cartoon	(Chine)
- Pipangaï	(Ile de la Réunion)
- 2D3D Animations	(Angoulême)

Post Production

Cette étape artistique et technique, est d'une importance capitale pour la richesse de la série.
Après l'animation et la colorisation, les séquences et les plans sont montés en interne par le réalisateur et le monteur choisis par l'équipe de production de CARRERE GROUP. C'est un travail de minutie qui permet de livrer au format exigé par les chaînes.

La bande-son finalisera le tout puisqu'elle correspond au bruitage, à la musique et au mixage.

Un dernier travail technique de vérification, d'étalonnage des couleurs, et de correspondances techniques avec les références demandées par la programmation du diffuseur conduit les épisodes de la série d'animation à être déclarées: P.A.D., prêts à la diffusion.

3.1.3 VOLUMES DE PRODUCTION AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

1 - <u>Les séries et films d'animation suivants</u>:

POIL DE CAROTTE	**26 X 26 '**
BARBE ROUGE	**26 X 26 '**
SHEHERAZADE 1	**26 X 26 '**
SHEHERAZADE 2	**26 X 26 '**
LES JULES	**26 X 26 '**
ALIX	**26 X 26 '**
DAD'X	**26 X 26 '**
PERE CASTOR 1	**26 X 13 '**
PERE CASTOR 2	**26 X 13 '**
FLASH GORDON	**26 X 26 '**
LES DIEUX DE L'OLYMPE	**26 X 13 '**
JUNGLE SHOW	**26 X 5 '**
LES RENES	**26 X 26 '**
ESPRITS FANTOMES N°1	**26 X 26 '**
PRUDENCE PETITPAS	**26 X 26 '**
WOMBAT CITY 1	**26 X 26 '**
LE PARFUM DE L'INVISIBLE	**1 X 90 '**
GENNARINNO	**26 X 26 '**
ARGAI 1	**26 X 26 '**
BELPHEGOR	**26 X 26 '**
T'CHOUPI	**65 X 5 '**
L'ENFANT QUI VOULAIT DEVENIR UN OURS	**1 X 90 '**
PRINCES ET PRINCESSES	**1 X 90 '**
CARLAND CROSS	**26 X 26 '**
LUPO ALBERTO	**26 X 13 '**
LA VIEILLE DAME ET LES PIGEONS	**1 X 26 '**
LES ROIS MAGES	**1 X 80 '**
KIRIKOU ET LA SORCIERE	**1 X 90 '**
ARGAI 2	**13 X 26 '**
LES DURS DU MUR	**39 X 7 '**
WOMBAT 2	**26 X 13 '**
LA LEGENDE DE PARVA	**1 X 80 '**
MOEBIUS	**14 X 3'30''**
LES TRIPLETTES DE BELLEVILLE	**1 X 90 '**

<u>Productions 2003</u>

MY DAD IS A ROCKSTAR	**26 X 26 '**
MILO	**52 X 5 '**
TOBERNOC	**13 X 13 '**
GERONIMO STILTON	**26 X 26 '**
GIFT	**26 X 26 '**
ESPRITS FANTOMES N°2	**26 X 26 '**
MALO KORRIGAN	**26 X 26'**
STOING CIRCUS	**52 x 13'**
MOBY DICK	**26 X 26 '**

2 - Les principaux droits dérivés

SNOOPY	France / Francophones	**CASIMIR**	MONDE
ZORRO	France / Francophones	**ARTHUR**	France / Francophones
ANGELA ANACONDA	France / Francophones	**LE BUS MAGIQUE**	France / Francophones
T'CHOUPI	MONDE	**CHAIR DE POULE**	France / Francophones
BONNE NUIT LES PETITS	MONDE	**LES PETITS DEBROUILLARDS**	France / Francophones
CHARLIE CHAPLIN	EUROPE	**JERRY ET SES COPAINS**	France / Francophones
EINSTEIN	France / Francophones	**LAUREL ET HARDY**	EUROPE
MONA, LE VAMPIRE	France / Francophones	**LES ENFANTS DE LA TELE**	France / Francophones
TORTUES NINJA	France / Francophones	**CLARK GABLE**	France / Francophones
PETIT OURS	France / Francophones	**ANDY WARHOL**	France / Francophones
DILBERT	France / Francophones	**GARY COOPER**	France / Francophones
HORRIBLE STORIES	France / Francophones	**FELIX LE CHAT**	France / Francophones
ARGAÏ	MONDE	**PAT THE BUNNY**	France / Francophones
FIDO DIDO	MONDE	**WALLACE ET GROMIT**	France / Francophones
LES POUPEES BRATZ	France / Francophones	**FINAL FANTASY**	France / Francophones

3 - Les longs-métrages:

BANG BANG	**1 X 90 '**
PRISON A DOMICILE	**1 X 90 '**
COMME UN POISSON HORS DE L'EAU	**1 X 90 '**
MATRIMONI	**1 X 90 '**
EN FACE	**1 X 90 '**
RETOUR A LA VIE	**1 X 90 '**
NID DE GUEPES	**1 X 90 '**
UNE EMPLOYEE MODELE	**1 X 90 '**
LA LEGENDE DE PARVA	**1 X 90 '**
JEUNES, BEAUX ET DETRAQUES	**1 X 90 '**
CORPS A CORPS	**1 X 90 '**
THE LAST SIGN	**1 X 90 '**

4 – Principales fictions:

L'ILE AUX MOMES	**1 X 90 '**
MA VOYANTE PREFEREE	**26 X 26'**
LA GUERRE DE L'EAU	**1 X100'**
BARRAGE SUR L'ORENOQUE 1	**1 X 90 '**
BARRAGE SUR L'ORENOQUE 2	**1 X 90 '**
HOLD-UP EN L'AIR	**1 X 90 '**
QUATRE POUR UN LOYER	**26 X 26'**
CLOVIS 1	**1 X 90 '**
CLOVIS 2	**1 X 90 '**
L'IRLANDAISE	**1 X 90 '**
LE GROOM	**1 X 75 '**
KARTAPUS	**26 X 6 '**
BELLE GRAND-MERE 1	**1 X 90 '**
BELLE GRAND-MERE 2	**1 X 90 '**
MAIGRET	**54 X 90 '**
LE GRAND PATRON	**6 X 90 '**
L'ETE ROUGE	**5 X 90 '**
GROUPE FLAG	**12 X 50 '**
LE JUGE EST UNE FEMME	**6 X 90 '**
LA FAMILLE FORMIDABLE	**12 X 90 '**

3.1.4 CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE AU COURS DES DERNIERS EXERCICES PAR CATEGORIE D'ACTIVITE EN EUROS

	Animation	Droits dérivés	Films TV & Longs métrage	Flux et Divers
2000	**17 754 506**	**1 599 528**		
2001	**19 095 311**	**5 504 337**	**5 955 197**	
2002	**23 231 611**	**6 041 863**	**37 930 379**	**5 244 339**

3.2 – INFORMATIONS SUR LES CLIENTS

LES CLIENTS

Les principaux clients de CARRERE GROUP sont dans le monde entier plus de 100. Voici les plus importants. **Ce sont principalement des chaînes de télévision :**

TF1	TV5	SKYWORDS (Chine)
France 2	TPS	PLATINIUM (Malaisie)
France 3	WARNER VISION	RTBF
CANAL +	TSR	RTE
LA CINQUIEME	FAMILY FILMS	ARAIT
ARTE	RAI	KINDERNET
M6	MEDIASET	TV2 NORWAY
CANAL J	RTL	TELEQUEBEC
DISNEY CHANNEL	CANAL FAMILLE	NRK
TELETOON	NELVANA	HRT CROATIA
FOX KIDS	TV GALLERY	

Les cinq premiers clients sont :

TF1	15%	M6	2%	
France Television	23%	CDiscount	2%	50% du CA
CANAL +	4%	Arte	4%	

Délai de règlement : 90 à 180 jours

La régularité et la récurrence sont des règles absolues.

3.3 – LES EMPLOYES

Employés permanents de Carrere Group en 2002 : 36

L'esprit d'entreprise est l'un des points forts de la société, l'ancienneté moyenne est de plus de 14 ans

3.4.1 – POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

En K€	31/12/99 *	31/12/00	31/12/01	31/12/02	31/12/03
Co-production & Distribution	12 405	12 262	31 598	41 511	70 000
Logiciels	9	0	134	651	300
Installation& Matériel	58	82	1 271	652	700
Total	12 472	12 344	33 003	42 814	71 000

* Chiffres établis à partir de comptes proforma

Les investissements financiers en 2002 s'élèvent à 7 470 001 euros.

Il n'y a pas de politique de Recherche et Développement

Les investissements liés à la production et à la distribution, sont principalement financés par des crédits de production du type Coficine, garantis par délégation de recettes. De plus, Carrere group et ses filiales bénéficient en qualité de producteurs des aides du CNC au titre du COSIP sur l'ensemble des productions mises en fabrication quand les critères d'octroi sont remplis. Les autres investissements hors investissements financiers sont autofinancés. Les acquisitions financières sont financées par des emprunts souscrits auprès des banques.

3.4.2 Organisation financière et administrative

L'organisation financière et administrative de CARRERE GROUP repose sur une équipe compétente et stable qui est la suivante :
Dominique ORECCHIONI, Directrice financière depuis 1986, dirige le service comptabilité, le service Ressources Humaines et le service Consolidation et le Contrôle de gestion.
La comptabilité de CARRERE GROUP et de plusieurs filiales est assurée par Jacques DUBECQ , assisté d'un dizaine de comptables.

Le recrutement de Muriel Giardi en Février 2003 en tant que responsable de la Consolidation et du Contrôle de gestion, sous la direction de Dominique ORECCHIONI, a permis d'accélérer la production des données consolidées.
Pour ce faire, plusieurs procédures internes ont déjà été mises en place en relation avec toutes les filiales du Groupe.

En 2003, la mise en place d'un reporting mensuel consolidé est déjà organisé. Tous les mardi matin, une réunion financière sous la direction de M. Claude CARRERE est organisée et tous les points essentiels sont présentés et décidés.
A cette réunion, outre la présence de M. Claude CARRERE sont obligatoirement présents Dominique ORECCHIONI, Muriel GIARDI et Jacques DUBECQ.
Une revue des litiges commerciaux, fiscaux et sociaux est éventuellement effectuée. Les provisions sont estimées en fonction des litiges nés et sont comptabilisés dans les comptes sociaux de chaque société.

En ce qui concerne les risques liés au catalogue, une estimation des ventes futures est effectuée par le service commercial du Groupe en relation avec la direction financière, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée automatiquement dans les comptes consolidés si nécessaire.

3.5 RISQUES DE LA SOCIETE

3.5.1 Risque clients

Les clients de CARRERE Group sont des chaînes de télévision. Il semble donc peu probable que des clients comme TF1, France Télévision, la Raï, Warner, La Fox, Canal+ etc… puissent présenter un jour des problèmes financiers. En tout état de cause, comme il faut bien se rappeler ce qui était arrivé à la Cinq, les contrats seraient annulés et CARRERE GROUP n'aurait aucune difficulté à céder cette participation à un autre client prestigieux.

3.5.2 Risques liés au personnel clé

Claude CARRERE, Président du Conseil de Surveillance, ne peut être cité au premier rang. C'est vrai son expérience et sa connaissance des marchés français et étrangers ainsi que ses relations avec les chaînes internationales du marché sont un atout majeur de la société en ce qui concerne la production et la distribution des films d'animation.
Mais comprenant ce rôle clé avec ses limites, il a formé une équipe opérationnelle, qui traite d'elle-même des contrats extrêmement importants. Les postes de direction, administration, marketing, communication, e-commerce, exploitation, développement, droits dérivés, sont occupés par des personnes hautement qualifiées et de grande expérience très liées à l'entreprise. La pérennité de ce personnel fait partie de la bonne image de la société dans son secteur d'activité.

3.5.3 Risques de change

Le chiffre d'affaires et les achats sont entièrement réalisés en euros depuis 2002 pour l'ensemble des filiales du groupe. Le risque de change n'existe pas. Les ventes réalisées en $ U.S. et en $ Canadien représentent à peine 1% du Chiffre d'Affaires. Le risque de change est donc peu significatif**.**

3.5.4 Risques de taux

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés au 31/12/02	Taux fixe ou Taux variable	Montant global des lignes	Echéances			Existence ou non des couvertures
			Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts auprès des établissements de crédit	Euribor 3 mois + 1,5%	7 144 421	2 465 570	4 678 851		NEANT
Coficiné / Cofiloisirs	Euribor 3 mois +2%	12 374 811	12 374 811			NEANT
Dailly	Euribor 3 mois + 1,5%	6 316 879	6 316 879			NEANT
Concours bancaires courants liés à la production	Euribor 3 mois + 2%	27 968 746	27 968 746			NEANT
TOTAL		**53 804 857**	**49 126 006**	**4 678 851**		

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés au 30/06/03	Taux fixe ou Taux variable	Montant global des lignes	Echéances			Existence ou non des couvertures
			Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts auprès des établissements de crédit	Euribor 3 mois + 1,5%	12 518 845	4 358 406	8 160 439		NEANT
Emprunts auprès des établissements de crédit	T4 M + 2,25%	3 000 000		3 000 000		
Coficiné / Cofiloisirs	Euribor 3 mois +2%	11 564 355	11 564 355			NEANT
Dailly	Euribor 3 mois + 1,5%	9 146 018	9 146 018			NEANT
Concours bancaires courants liés à la production	Euribor 3 mois + 2%	24 146 112	24 146 112			NEANT
TOTAL		**60 375 330**	**49 214 891**	**11 160 439**		

Les productions et les acquisitions sont financées par des emprunts court terme à taux variable indexé principalement sur l'Euribor à 3 mois, donc susceptibles de subir des fluctuations. Ce risque est toutefois limité par les durées des prêts variant de 18 à 24 mois, les prêts étant remboursés sur le premier cycle d'exploitation des films ou séries d'animation. Ce risque de taux ne donne lieu, à ce jour, à aucune couverture.

Si l'exposition de la société venait à croître, des instruments de couverture (exemple : Swap de taux) pourrait être utilisé en fonction des anticipations d'évolution de taux du Marché et de l'appréciation de la Direction Financière du Groupe.
Le groupe présentait au 31 Décembre 2002 une trésorerie positive de 25,6 M€, contre une dette financière, hors crédit de production, de 9,5 M€.
Au 30 juin 2003, les disponibilités s'élèvent à 19,5 M€ pour une dette, hors crédit de production, de 16,4 M€.

	30 juin 2003	31 décembre 2002
Ratio d'endettement :	90,82%	89,61%

3.5.5 Clause de complément de prix : NEANT

3.5.6 Clause de remboursement anticipé : NEANT

3.5.7 Risque lié au non-succès d'une série ou d'un film

En ce qui concerne les séries, les clients sont les télévisions françaises et étrangères. Le risque financier n'existe pratiquement pas car elles sont engagées dans le financement.
En ce qui concerne les films : Un film n'est lancé que s'il est totalement financé.

3.5.8 Risque lié au développement de cette activité et de la réglementation

Le CSA a aujourd'hui une réglementation et une politique favorable au développement de cette activité qui oblige les diffuseurs à participer de plus en plus au financement des œuvres d'origine française. Néanmoins on ne peut à long terme préjuger d'un éventuel changement d'orientation.

3.5.9 Risque lié à la sous-traitance

La politique d'externalisation de la production décidée par la société implique vis à vis des sous-traitants un contrôle rigoureux qui est assuré par le détachement sur place d'un ou plusieurs superviseurs par production.

3.5.10 Risques juridiques

Le risque juridique inhérent à chaque production est, en France, le droit moral de l'auteur, qui est le respect fidèle de l'œuvre originale. La société travaille en étroite collaboration avec les auteurs pour écarter ce type de risque. En date d'aujourd'hui, la société n'a jamais eu de litige avec un auteur. La stratégie de développement de co-productions internationales ne peut permettre d'écarter totalement des risques de conflits avec des sociétés étrangères n'ayant pas les mêmes réglementations. Pour écarter ce type de risque, les contrats sont établis sous juridiction française. A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

3.5.11 Risques liés à l'obtention d'autorisations administratives

L'autorisation administrative accordée par le CNC est l'autorisation préalable qui permet au producteur de percevoir 100% de la subvention prévue pour chaque production. A défaut, le producteur percevrait seulement 75% de la subvention.

3.5.12 Risque lié à la contrefaçon

La société n'a, à ce jour, subit aucune contrefaçon. On ne peut écarter dans l'avenir une éventuelle contrefaçon.

3.5.13 Assurances

Nos compagnies d'assurances garantissent la bonne fin des productions et sans plafonnement.

Le groupe a souscrit à des polices d'assurances diverses pour se protéger contre certains risques. Le tableau ci-après permet d'apprécier la couverture de Carrere Group pour l'ensemble de son activité.

Types de Police	Risques couverts	Niveau de couverture en Euros
Multirisque professionnelle (Carrere Group est locataire des locaux qu'elle occupe)	Incendie et risques annexes bâtiment et risques locatifs Incendie : mobilier Dégât des eaux : mobilier Vol : mobilier Bris de machines informatiques	2 000 000 € 992 500 € 992 500 € 49 600 € 381 123 €
Responsabilité Civile exploitation et professionnelle	Perte d'exploitation Pollution accidentelle RC professionnelle (par sinistre) Défense pénale et recours (par sinistre)	7 622 500 € 305 000 € 762 500 € 15 245 €
Risques cinématographiques	Productions sur les biens Documents audiovisuels	Couverture en fonction du devis de production des oeuvres.

Les polices d'assurance sont valables un an avec tacite reconduction : L'ensemble des coûts d'assurance s'élève pour l'exercice 2002 à 279 K€.

3.5.14 Risque lié à l'arrêt ou à la diminution des versements de subventions.

L'orientation actuelle du CNC n'est ni à l'arrêt ni à la diminution significative des subventions en ce qui concerne les séries d'animation, les fictions, les documentaires. Dans cette éventualité la société pourrait compenser ce risque par un financement complémentaire auprès de coproducteurs internationaux. En ce qui concerne les films, il n'y a pas de subvention, mais un compte de soutien automatique est prévu en fonction des entrées en salles de cinéma.

3.5.15 Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe pas, à la connaissance de CARRERE GROUP, de fait exceptionnel ou de litige pouvant avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation, les résultats, le patrimoine ou les activités du groupe.

CHAPITRE 4

PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

4.1 EXERCICE 2002

4.1.1 - Rapport de gestion comptes consolidés

CARRERE GROUP
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 28.350.674 €.
Siège social: 45, Avenue Victor Hugo, Bâtiment 204, 93300 AUBERVILLIERS
RCS BOBIGNY B 335.323.986.591 (B04060)

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2002

Mesdames, Messieurs,

Les méthodes comptables et le mode de présentation des comptes consolidés du bilan et du compte de résultat de l'exercice sont conformes aux prescriptions du plan comptable et du règlement CRC 99.02.

La durée d'amortissement des immobilisations incorporelles est de 10 ans.

Les comptes consolidés intègrent les sociétés VIP, Acacia Films, Les Armateurs, Carrere Communication, PGI, FX, Une Grosse Boîte Américaine, Axel Films, Carrere Films, Cosmic Peanuts, Upside, Bleue Marine, Auteurs et Associés, Dune et EGO productions.

Ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

Les participations prises au cours de l'exercice 2002 sont les suivantes :

- Auteurs et Associés pour 50,93%
- DUNE pour 51%
- EGO Productions pour 51,01%
- Bleue Marine pour 52%

Il a été constaté un écart d'acquisition de 4.979.117 € concernant ces nouvelles filiales en 2002.
L'écart d'acquisition est amorti sur 20 ans, soit une dotation de 570.973 € pour 2002.

Au cours des exercices 2001 et 2002, CARRERE group a procédé à des rachats d'actions de la société conformément aux autorisations de l'assemblée générale mixte du 26 juin 2002. Au 31 décembre 2002, aucune affectation n'avait été décidée pour ces titres et le montant des titres d'autocontrôle imputé sur les capitaux propres consolidés s'élève à 7.949.518 €. Ce montant correspond à 386.057 actions de CARRERE Group, soit 5.99% du capital de la société.

Le chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2002 a atteint la somme de 72.448.192 € pour 30.554.845 € en 2001.
Les produits d'exploitation s'élèvent à 129.077.695 € en 2002 pour 53.479.157 € en 2001.

Il résulte un résultat courant avant impôts de 19.994.052 € contre 9.904.323 € en 2001.

Après intégration des profits et pertes divers et constatation d'un profit d'impôt sur les sociétés de 311.666 € et des impôts différés de 7.519.867 € (principalement dus au retraitement des durées d'amortissements), le bénéfice avant amortissements des écarts d'acquisition est de 13.496.397 € contre 6.160.140 € en 2001.
Après une dotation d'amortissement sur écart d'acquisition de 570.973 € le résultat net consolidé est de 12.925.424 €.

Le résultat net du groupe s'élève à 8.100.824 € et le résultat hors groupe, quant à lui s'élève à 4.824.600 €.
Le résultat net de base par action est de 1.46 €.

RAPPORT D'ACTIVITE DES FILIALES :

Les chiffres présentés ci-après font référence à la contribution des filiales aux comptes consolidés.

La société VIP a réalisé un chiffre d'affaires de 6.041.863 € en 2002 contre 5.504.337 € en 2001, soit une progression de 9,77%. Le résultat net après impôts est de 84.540 € pour 151.910 € en 2001. L'exploitation des quelques 80 licences telles que «Snoopy», «Bratz» ou «Zorro» permet à la société d'être leader en Europe sur le marché des droits dérivés et de poursuivre sa croissance.

La société ACACIA FILMS qui possède un catalogue de quatre films long-métrage présente un chiffre d'affaires 2002 de 15 245 €, réalisé intégralement avec le groupe.

La société LES ARMATEURS acquise en Janvier 2001, a réalisé un chiffre d'affaires de 5.427.508 € en 2002 contre 3.068.384 € en 2001, soit une progression de 76,89%. Ce chiffre d'affaires a été réalisé à grâce aux deux principales productions terminées en 2002 : Les triplettes de Belleville et l'enfant qui voulait être un ours.

La société PGI acquise fin Août 2001 détenait la société FX à 99,77%. Rétroactivement au 1er janvier 2002, PGI a absorbé FX, permettant ainsi de rationaliser l'activité des deux sociétés. Suite à cette fusion, PGI a été renommée FX. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 780 664 € pour un résultat d'exploitation de 46 473 €.

CARRERE Communication réalise un chiffre d'affaires de 4.868.557 € en 2002 contre 1.159.834€ en 2001 (deux mois).

La société Une Grosse Boîte Américaine acquise en 2001, a réalisé un chiffre d'affaires de 1 135 051 € pour un résultat d'exploitation de 72 501 €. Cette société a terminé la production d'une série intitulée "Julie autour du monde" ainsi que d'une série d'animation «Tobornoc».

La société COSMIC PEANUTS a réalisé un chiffre d'affaires de 356 234 € pour une perte nette de 46 784 €. Cette société composée de 4 créatifs développe des projets de jeux, de programmes pour la jeunesse. En 2002, COSMIC PEANUTS a poursuivi le développement de divers projets comme la série télévisée «Les contes de Malvent».

La société CARRERE FILMS a réalisé un chiffre d'affaires de 104.000 €, intégralement réalisé avec le groupe, pour un résultat net de 576 €. Elle a assuré diverses prestations pour CARRERE GROUP notamment l'assistance dans le montage de dossiers pour le financement de productions.

La Société AXEL Films présente un chiffre d'affaires de 71.000 € réalisé intégralement avec le groupe. Elle a assuré diverses prestations pour Carrere Group et notamment le conseil, l'élaboration d'études pour le développement de la distribution du catalogue de Carrere Group en Asie.

La société UPSIDE, a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 966.159 € contre 767.662 en 2001 soit une progression de 25,86 %. Cette société réalise des programmes sur différents sujets, tel le scientifique, l'animalier et l'insolite. La société conforte grâce à son développement, sa position de leader dans ce genre de programmes. En 2002, elle réalise un tiers de son chiffre d'affaires à l'étranger.
En France, les programmes sont principalement commercialisés auprès de M6.

La société AUTEURS ET ASSOCIES acquise en janvier 2002 et consolidée sur 12 mois, réalise un chiffre d'affaires de 11.804.865 € pour un résultat net de 3.121.286 €. Cette société, spécialisée dans la production de films et de série pour la télévision, a livré en 2002 la série «L'été Rouge» diffusée en prime time sur TF1.

La société DUNE acquise en Avril 2002 et consolidée sur 8 mois, a réalisé un chiffre d'affaires de 11.607.954 € pour un résultat net de 2.698.135 €. Cette société possède un catalogue très important comprenant des œuvres telle que les 52 épisodes de «Maigret» diffusées sur France 2. En 2002, DUNE poursuit les productions de séries telles que «Maigret», «Le grand patron» ou «Vérité oblige».

La société EGO Productions a été acquise en Juillet 2002 et est consolidée 5 mois. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 5.921.220 € pour un résultat net de 2.952.278 €. Cette société produit en outre les séries télévisées «une famille formidable» et «le juge est une femme» diffusées sur TF1. Elle réalise et développe des émissions dites de «flux» qui, en 2002, ont participé au chiffre d'affaires à hauteur de 7 %, tel «Menteurs» diffusé sur TF6.

REMUNERATIONS :

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la société que par des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Le conseil de surveillance est composé de Monsieur Claude CARRERE, Président du conseil de surveillance, ainsi que des membres suivants : Madame Alice Darot, Messieurs Olivier ROUSSEL, Michel AYOT, Romain AYOT, François BARBIER représentant 21, CENTRALE PARTNERS, société de gestion du FCPR 21, DEVELOPPEMENT.

Le Directoire est composé de Madame Dominique ORECCHIONI, Présidente du directoire et de Monsieur Axel CARRERE, membre du directoire.

Le montant des rémunérations, frais ou avantages en nature versés aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2002, se décompose ainsi :

- Monsieur Claude CARRERE – Président du Conseil de Surveillance :
    - Jetons de présence : 36 588 €
    - Avantages en nature : 4 021€
    - Remboursement de frais : 26 799 €

- Madame Dominique ORECCHIONI – Présidente du Directoire :
    - Salaires : 89 310 €
    - Remboursements de frais : 5 160 €

- Monsieur Axel CARRERE – Membre du Directoire :
    - Salaires : 57 100 €
    - Remboursement de frais : 13 408 €

Les autres mandats des membres du conseil de surveillance et du directoire sont au sein du groupe :

- Monsieur Claude CARRERE
    - Président du conseil d'administration de la société anonyme ACACIA FILMS,
    - Président de la société par actions simplifiée CARRERE FILMS,
    - Administrateur des Sociétés anonymes AXEL FILMS et LES ARMATEURS.
- Monsieur Michel AYOT :
    - Administrateur de la société par actions simplifiée CARRERE FILMS.

- Madame Alice DAROT :
    - Administrateur de la société par actions simplifiée CARRERE FILMS, et de la société anonyme AXEL FILMS.

- Monsieur Romain CARRERE :
    - Administrateur de la société anonyme FX.

- Monsieur Olivier ROUSSEL :
    - Administrateur dans la société anonyme ACACIA FILMS

- Madame Dominique ORECCHIONI :
    - Administrateur dans les sociétés anonymes ACACIA FILMS, VIP, LES ARMATEURS,
    - Administrateur, représentant la société anonyme CARRERE Group dans la société anonyme DUNE,
    - Administrateur, représentant la société anonyme CARRERE Group dans la société anonyme FX.

- Monsieur Axel CARRERE :
    - Président du conseil d'administration de AXEL FILMS,
    - Administrateur de la société anonyme VIP,
    - Directeur général de la société anonyme simplifiée CARRERE Communication,
    - Administrateur de la société anonyme DUNE.

Les autres mandats sociaux des membres du conseil de surveillance et du directoire hors du groupe sont :

- Monsieur Claude CARRERE :
    - Président du conseil d'administration de la société anonyme GROUPE INTERNET.
    - Gérant de la société civile TOYA.

- Monsieur Michel AYOT :
    - Président du conseil d'administration de la société anonyme FINANCIERE SIRIS.

- Monsieur Romain AYOT :
    - Administrateur de la société anonyme GROUPE INTERNET.

- Monsieur Olivier ROUSSEL :
    - Président Directeur Général de la société anonyme simplifiée ACOR,
    - Administrateur de la société anonyme simplifiée LOZE & ASSOCIES,
    - Directeur Général et administrateur de la société ISTAC,
    - Administrateur de la société SAGA,
    - Administrateur de la Société Industrielle et Financières de l'Artois,
    - Administrateur de la société Financière MONCEY
    - Administrateur de la société BOLLORE
    - Administrateur de la société BOLLORE INVESTISSEMENTS.

- Monsieur François BARBIER, représentant 21, CENTRALE PARTNERS, administrateur de :

    - LE GOUT DE LA VIE,
    - ASTEEL,
    - EMINENCE (Comité de Surveillance),
    - FINATHEM,
    - LE PUBLIC SYSTEME
    - SWORD GROUPE,
    - EGIDE,
    - HARMONY,
    - SAFIG,
    - COTHERM,
    - A F E (Conseil de surveillance),
    - F A P (Conseil de surveillance),
    - FOUNTAINE PAJOT,
    - EURALTECH (Conseil de surveillance).

- Madame Dominique ORECCHIONI :
    - Administrateur de la société anonyme FINANCIERE SIRIS.

- Monsieur Axel CARRERE :
    - Administrateur des sociétés anonymes GROUPE INTERNET et FINANCIERE SIRIS;
    - Gérant de la société à responsabilité limitée CARRERE PUBLISHING.

IDENTITE DES ACTIONNAIRES :

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Le capital de CARRERE GROUP est en partie détenu par :

- Monsieur Claude CARRERE avec 3 014 829 actions, soit 46,79% et 5 126 954 de droits de vote,

- FCPR 21, ESENGA avec 618 644 actions et droits de vote, soit 9,6%

- FCPR 21, DEVELOPPEMENT avec 618 644 actions et droits de vote, soit 9,6%

DIVIDENDES :

Aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

EURO :

La société CARRERE GROUP, ainsi que ses filiales a procédé au passage à l'Euro au 1er Janvier 2002.
Durant l'exercice 2001, l'affichage des deux monnaies a été appliqué. Des tests informatiques ont été pratiqués avec satisfaction sur tous les logiciels des sociétés du groupe, ce qui a permis de procéder au changement de monnaie sans incident.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Conséquences sociales :

Au 31 décembre 2002, l'effectif total du groupe s'élève à 165 salariés pour un total de rémunérations de 12 878 758 euros et de charges sociales de 5 151 177 euros.

Au 31 décembre 2001, l'effectif du groupe s'élevait à 141 salariés avec un total des rémunérations de 3 739 146 euros et des charges sociales de 1 692 282 euros.

L'augmentation des rémunérations de plus de 200 % est principalement due aux sociétés acquises par le groupe en 2002 et à l'octroi par la société CARRERE group d'un treizième mois à l'ensemble de ses salariés qui représentent plus d'un cinquième des effectifs du groupe.

La gestion du personnel, tant au niveau des aménagements du temps de travail qu'au niveau des rémunérations, est assurée directement par chaque entreprise du groupe.

Les conditions d'hygiène et de sécurité sont respectées.

Les contributions liées à la formation sont versées à l'AFDAS, organisme agréé en charge de la gestion des formations pour nos sociétés.

Les sociétés du groupe n'emploient pas de travailleurs handicapés et versent la contribution à l'Agefiph.

D'une façon générale, les sociétés du groupe gèrent leur personnel selon les législations en vigueur.

Conséquences environnementales :

Le groupe considère que, de part la nature de son activité, les conséquences environnementales qui en découlent sont non significatives.

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT :

Après avoir produit et livré pendant l'exercice 2002 les séries et films d'animation «Wombat City I», «Esprits Fantômes I», «La Légende de Parva», «Malo Korigan» et les films cinématographiques «Corps à Corps» et «Jeunes, Beaux mais détraqués», CARRERE Group continuera son activité en 2003 et lancera les séries suivantes : 13 épisodes d'«Esprits Fantômes», «Milo», «Moby Dick», «My dad is a rocker», «les Rois Mages» et le long métrage «The Last Sign».

La société Une Grosse Boite Américaine, outre le tournage du film d'animation «Tobornoc II», produira cinquante courts de fiction intitulés «Job Story» diffusés sur M6, cinquante séries d'animation «Micro Salade» et «Platinium», un documentaire pour les chaînes Voyage et TMC.

La société Les Armateurs produira au cours de l'année 2003 le long métrage «Tchoupi».

La société DUNE poursuit la production de six épisodes de «Maigret» pour France 2, quatre épisodes «Le Grand Patron» et quatre épisodes de «Vérité oblige» pour TF1.

La société EGO productions poursuit la production des séries «Une Famille Formidable» et «Le Juge est une Femme» ainsi que la production de trois téléfilms.

La société AUTEURS & ASSOCIES prévoit la production de deux téléfilms pour TF1 et un téléfilm pour France 2, ainsi que quatre documentaires pour Arte.

La société VIP, qui possède déjà plus de 80 licences, poursuivra l'exploitation de ses licences existantes et commencera l'exploitation de Fido Dido. Le merchandising est, avec l'animation, un élément primordial du groupe CARRERE.

De plus, CARRERE Group a pris deux nouvelles participations d'une part dans la société COMITI à hauteur de 51,25 % et d'autre part dans la société KALISTE Productions à hauteur de 51 %. Ces deux sociétés devront permettre au groupe de développer son secteur des émissions de divertissement et de reportage.

4.1.2-Comptes consolidés

Bilan consolidé des exercices 2001 et 2002.

		2002			2001
ACTIF €	**annexe**	**MONTANT**	**AMORT. PROV.**	**MONTANT NET**	**EXERCICE PRECEDENT**
Ecart d'acquisition		12 728 880	747 774	11 981 106	7 572 963
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4**				
Frais d'établissement		98 873	39 527	59 346	55 364
Concessions, brevets, catalogue		262 533 117	187 955 841	74 577 276	39 827 568
Fonds commercial		85 081		85 081	4 573
Autres immob. incorporelles		125 238	9 835	115 403	121 557
Immobilisations en-cours		20 508 774	92 685	20 416 089	5 486 534
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5**				
Terrains		0		0	51 833
Constructions		230 015	121 259	108 756	370 219
Installations techniques		956 801	804 827	151 974	142 358
Autres immob. corporelles		4 179 836	2 420 221	1 759 615	1 670 030
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Prêts		32 097	16 160	15 937	0
Autres immobilisations financières		973 290	3 074	970 216	605 615
ACTIF IMMOBILISE		**302 452 002**	**192 211 203**	**110 240 799**	**55 908 614**
ACTIF CIRCULANT					
En cours de services		1 369		1 369	23 974
Marchandises		11 385		11 385	17 500
Avances, acomptes sur commandes		33 355		33 355	128 964
Clients	**6**	39 905 057	1 888 164	38 016 893	25 444 929
Actifs d'impôts différés	**8**	28 294		28 294	65 728
Autres créances	**7**	16 632 227	959 000	15 673 227	12 768 683
Autres valeurs mobilières	**9**	737 081		737 081	11 474 575
Disponibilités	**9**	24 870 168	1 372	24 868 796	7 281 922
Charges constatées d'avances		891 364		891 364	166 413
ACTIF CIRCULANT		**83 110 300**	**2 848 536**	**80 261 764**	**57 372 638**
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges à répartir		2 954		2 954	7308
TOTAL GENERAL		**385 565 256**	**195 059 739**	**190 505 517**	**113 288 560**

		2002	2001
PASSIF €		**MONTANT**	**EXERCICE PRECEDENT**
Capital social		28 350 674	28 350 674
Prime d'émission		19 931 940	19 931 940
Réserve légale		2 835 067	1 033 903
Réserves réglementées		146 391	146 391
Autres réserves		732 530	563 790
Réserves groupe		(1 454 131)	3 398 107
Résultat – part du groupe		8 100 824	5 067 184
Subventions d'investissement		2 884 056	1 971 888
CAPITAUX PROPRES	**10**	**61 527 351**	**60 463 877**
Intérêts hors groupe		7 156 811	3 569 222
Résultat hors groupe		4 824 600	937 424
INTERETS MINORITAIRES		**11 981 411**	**4 506 646**
Avances conditionnées	**13**	1 613 788	2 330 738
AUTRES FONDS PROPRES		**1 613 788**	**2 330 738**
Ecart d'acquisition négatif		39 624	39 670
Provisions pour risques	**11**	222 461	184 601
Provisions pour charges	**11**	0	108 356
Passifs d'impôts différés	**8**	12 518 381	3 777 815
PROVISIONS RISQUES & CHARGES		**12 780 466**	**4 110 442**
Emp., dettes auprès établ. Crédit (dont 45.677.678 € de crédits de productions)		54 381 181	11 109 285
Emprunts et dettes financières divers		754 212	10 181
Avances, acomptes reçus sur commandes		43 222	113 532
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**14**	23 527 867	16 039 268
Dettes fiscales et sociales	**15**	9 202 862	5 664 725
Dettes sur immobilisations	**14**	28 495	50 727
Autres dettes	**15**	2 737 186	3 072 331
Produits constatés d'avance	**16**	11 927 476	5 816 808
DETTES et régularisations		**102 602 501**	**41 876 857**
TOTAL GENERAL		**190 505 517**	**113 288 560**

Résultat consolidé des exercices 2001 et 2002

		2002	2001
Ventes marchandises FRANCE		1 097 852	19 683
Ventes marchandises EXPORT		1 374 416	
Productions vendue de biens FRANCE			
Productions vendue de biens EXPORT			343
Production vendue de services FRANCE		60 286 185	26 095 198
Production vendue de services EXPORT		9 689 739	4 439 621
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**17**	**72 448 192**	**30 554 845**
Production immobilisée		44 624 846	16 958 642
Subventions d'exploitations		92 245	1 266 565
Reprises amort., provisions, transfert		2 257 112	2 797 773
Autres produits		9 655 300	1 901 332
PRODUITS D'EXPLOITATION		**129 077 695**	**53 479 157**
Achats marchandises		1 990 598	518 099
Variation de stocks de marchandises		23 665	-26 201
Achats de matières premières		133 099	- 1 995
Variation de stocks de matières premières		431	
Autres achats et charges externes		25 282 398	15 378 664
Impôts, taxes et versements assimilés		869 478	330 021
Salaires et traitement		12 878 758	3 739 146
Charges sociales		5 151 177	1 692 282
Dotations amortissements immobilisations		18 675 367	4 253 086
Dotations provisions sur actif circulant		1 935 437	474 589
Dotations provisions risques et charges		9 444	
Autres charges		40 614 327	16 706 934
CHARGES D'EXPLOITATION		**107 564 179**	**43 424 625**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**21 513 516**	**10 054 532**

		2002	2001
Produits des autres valeurs mobilières			65 667
Autres intérêts et produits assimilés		8 187	4 150
Différences positives de change		44 176	15 684
Produits nets / cessions valeurs mobilières		88 297	301 568
PRODUITS FINANCIERS		**140 660**	**387 069**
Dotations financières amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		290 769	9 6305
Charges opérationnelles d'intérêts		1 175 968	515 095
Différences négatives de change		127 720	12 553
Charges nettes/cessions valeurs mobilières		65 667	
CHARGES FINANCIERES		**1 660 124**	**537 278**
RESULTAT FINANCIER	**18**	**(1 519 464)**	**(150 209)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		**19 994 052**	**9 904 323**
Produits exceptionnels sur opérations gestion		1 599 860	44 675
Produits exceptionnels sur opérations en capital		742 019	2 360 709
Reprises provisions, transfert charges			
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**2 341 879**	**2 405 384**
Charges exceptionnelles sur opérations gestion		953 194	219 216
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		678 139	2 365 034
Dotations exceptionnelles amortiss. provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**1 631 333**	**2 584 250**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**19**	**710 546**	**(178 866)**
Impôts dus sur bénéfices		(311 666)	1 655 050
Impôts différés sur les bénéfices		7 519 867	1 910 267
Résultat des sociétés intégrées		**13 496 397**	**6 160 140**
Dotations des écarts d'acquisition		570 973	155 532
Résultat d'ensemble consolidé		**12 925 424**	**6 004 608**
RESULTAT – PART DU GROUPE		**8 100 824**	**5 067 184**
RESULTAT – PART DES MINORITAIRES		**4 824 600**	**937 424**

4.1.3-Annexes & tableau de flux

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2002

1 Activités et évènements significatifs

Les activités de CARRERE Group intègrent la production et la distribution de films et séries d'animation et de fiction ainsi que l'exploitation des droits dérivés y attenant.

CARRERE Group a acquis au cours de l'exercice 2002 les titres de participations suivants:

Janvier	51,00%	TALIS Productions
Janvier	51,00%	DL Productions
Avril	51,00%	DUNE
Juillet	51,01%	EGO Productions

CARRERE Group a également créé la société Bleue Marine, qu'elle détient à 52%.

Afin de rationaliser la structure du groupe, CARRERE Group a procédé à deux fusions au cours de l'exercice :

- La société PGI a absorbé la société FX, rétroactivement au 1er janvier 2002, qui a été renommée FX.
- Les sociétés TALIS Productions et DL Productions détenaient la société AUTEURS et ASSOCIES. Rétroactivement au 1er janvier 2002, AUTEURS et ASSOCIES a absorbé TALIS Productions et DL Productions. Suite à cette opération, CARRERE Group détient 50,93% d'AUTEURS et ASSOCIES.

2 Référentiel comptable et périmètre

2.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés de Carrere Group sont établis en conformité avec les principes comptables définis par le Règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999.

2.2 CRC 2000.06 (Réglementation sur les passifs)

Le règlement CRC 2000.06 a été appliqué mais n'a eu aucune incidence sur les comptes consolidés.

2.3 Périmètre et méthode utilisée

Les sociétés du Groupe, dans lesquelles la société mère Carrere Group SA exerce directement ou indirectement le contrôle, sont consolidées par intégration globale (IG). Les intérêts minoritaires sont dégagés pour leur quote-part dans le résultat et dans l'actif net.
Toutes les transactions significatives réalisées entre sociétés consolidées sont éliminées.
Le tableau figurant à la note 21 fournit les détails nécessaires concernant les sociétés du Groupe, le pourcentage de participation et la méthode retenue de consolidation.

3. Principes et méthodes comptables

3.1 Chiffre d'affaires

Concessions de droits de diffusion: le chiffre d'affaires est constaté:
- pour les séries d'animation: lors de l'achèvement de chacune des étapes de production prévues contractuellement avec le diffuseur;
- pour les fictions : lors de la livraison à la chaîne du «PAD».
- pour les films de long-métrage: lors du dernier tour de manivelle. Le revenu ainsi constaté représente 85% du revenu total prévu contractuellement, le revenu résiduel (15%) étant reconnu à l'achèvement de la phase de post production. Ces pourcentages ont été déterminés par référence à la proportion que représente les coûts de post production dans le coût total du long métrage.

Les recettes d'exploitation des œuvres audiovisuelles sont partagées entre co-producteurs et co-propriétaires des droits en fonction de leur participation dans l'œuvre.

Droits dérivés: les minima garantis prévus contractuellement sont comptabilisés en revenu à la signature du contrat. Le montant des redevances à reverser aux ayant droits est comptabilisé en charges.
Les redevances perçues au delà du minimum garanti sont comptabilisés en revenus. La quote-part des ayant droits est comptabilisée en charges.

Composante du Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de CARRERE GROUP inclut les éléments suivants:
- la totalité des produits des concessions de droits de diffusion, y compris la quote-part des recettes revenant aux coproducteurs, qui est parallèlement provisionnée en charges en part à reverser,
- la refacturation de la participation des coproducteurs dans le coût de l'œuvre coproduite (apport coproducteur),
- les facturations des prestations internes, frais généraux et frais de production déléguée affectés au coût de l'œuvre.
- les revenus issus des produits dérivés.

3.2 Production et catalogue de droits d'animation et de fictions - Amortissements et provisions

Les productions d'animation et de fictions sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :
- les frais financiers encourus jusqu'à la fin de la production,
- la quote-part de frais généraux supportés par le producteur délégué et,
- la part financée par le Centre National du Cinéma (CNC)

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.
L'amortissement – hors part CNC - est déterminé programme par programme et est calculé linéairement sur 10 ans, prorata temporis. La part CNC est amortie à 100 % la première année.
L'amortissement démarre lorsque le matériel est livré.
La valeur nette de chaque production ou droit est comparée à chaque clôture à l'estimation des revenus futurs qu'elle peut engendrer; une provision est constatée si la valeur nette comptable de ces actifs incorporels est supérieure aux estimations de revenus futurs.

3.3 Subventions CNC et quotes-parts producteurs

Les subventions à recevoir du CNC sont enregistrées à la délivrance de l'autorisation préalable du CNC en compte de subvention d'investissement dans les capitaux propres, et en contrepartie à l'actif dans les autres créances "subventions à recevoir".
Lorsque l'œuvre est livrée au diffuseur, la subvention est passée en produit.
Les subventions acquises à recevoir du CNC mais non encore affectées à une production (Fonds de soutien disponible) figurent en hors bilan.

3.4 Produits constatés d'avance
Les contrats signés avec les diffuseurs mais pour lesquels l'œuvre n'a pas encore été livrée ou acceptée sont comptabilisés en produits constatés d'avance pour leur valeur contractuelle.

3.5 Immobilisations
Les immobilisations corporelles et les logiciels sont enregistrés à leur coût historique d'acquisition, frais d'acquisition inclus, et sont amortis en fonction de la durée prévue d'utilisation du bien, à savoir :

Nature d'immobilisations	Durée	Mode
Agencements	5 ans	L 20 %
Matériel de transport	4 ans	L 25 %
Mobilier et matériel de bureau informatique	7 ans	L 15 %

Les investissements financés par contrat de crédit bail sont immobilisés sur la base de la valeur figurant au contrat et sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation estimée.

3.6 Ecarts d'acquisition
L'écart entre le prix d'acquisition et la valeur nette comptable des actifs acquis est affecté aux actifs corporels et incorporels et aux passifs repris pour lesquels une juste valeur peut être spécifiquement attribuée. L'excédent du prix d'acquisition sur les valeurs ainsi déterminées représente l'écart d'acquisition qui est amorti linéairement sur vingt ans.

3.7 Conversion des comptes et transactions exprimées en devises
Les créances et dettes en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change sur les transactions en devises dénouées sont enregistrées dans le compte de résultat de l'exercice. Les écarts de change latents sont constatés en résultat.

3.8 Impôts différés
Un impôt différé actif ou passif est comptabilisé pour tenir compte de l'impact futur d'impôt sur des écarts résultant de décalages temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales d'actifs ou de passifs.
Une provision pour dépréciation des impôts différés actifs sur déficit reportable ou amortissements réputés différés est dotée lorsque la société estime qu'il existe un risque de non recouvrement.
Les impôts différés sont calculés au taux d'impôt voté à la clôture de l'exercice.

3.9 Retraites et Indemnités de départ à la retraite
Il n'existe pas dans le groupe d'engagements particuliers de retraite.
Le Groupe doit, conformément aux conventions collectives en vigueur, verser aux salariés lors de leur départ en retraite des indemnités basées sur leur ancienneté, leur rémunération et leur classification. Le montant de ces engagements n'est pas provisionné dans les comptes consolidés car il reste non significatif.

3.10 Droits d'auteurs
Les droits d'auteurs à verser sur les ventes de produits dérivés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel les revenus sont constatés.
Les avances sur droits d'auteurs versées aux ayants droits sont comptabilisées en charge.

3.11 Risque de crédit
Les principaux clients de CARRERE GROUP sont des acteurs majeurs du marché de l'audiovisuel pour lesquels le risque de contrepartie est jugé faible. CARRERE GROUP procède à un suivi régulier de son risque de crédit client et constitue des provisions si nécessaire.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Valeur brute		
Ecarts d'acquisition	12 728 880	7 749 763
Catalogue	282 514 113	94 312 691
Logiciels et autres	836 971	186 834
Total valeur brute	**296 079 964**	**102 249 288**
Amortissements cumulés		
Ecarts d'acquisition	747 774	176 800
Catalogue	187 882 248	48 998 589
Logiciels et autres	215 639	5 340
Total amortissements	**188 845 661**	**49 180 729**
Valeurs nettes comptables		
Ecarts d'acquisition	11 981 106	7 572 963
Catalogue	94 631 865	45 314 102
Logiciels et autres	621 332	181 494
Total valeurs nettes comptables	**107 234 303**	**53 068 559**

Au 31 décembre 2001, les écarts d'acquisition concernent VIP, Les Armateurs, PGX-FX, C. Communication, Une Grosse Boîte Américaine, Cosmic Peanuts et Upside.
Au 31 décembre 2002, le poste « écart d'acquisition » a été augmenté des écarts d'acquisition non affectés constatés lors des acquisitions des sociétés Auteurs et Associés, Dune et EGO Productions.
Les écarts d'acquisition représentent la différence constatée entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.
Les écarts d'acquisition inscrits au bilan sont amortis linéairement selon les principes suivants :
- amortissement immédiat des montants inférieurs à 150.000 €.
- amortissement sur une période de vingt ans à compter de la date d'acquisition.

Lorsqu'un indice montre que l'un de ces actifs pourrait avoir perdu de sa valeur, un test de dépréciation est effectué par référence à la valeur d'utilité. Celle-ci est déterminée à partir des résultats prévisionnels et des flux de trésorerie futurs actualisés. La quasi-totalité des immobilisations incorporelles hors écarts d'acquisition est composée par le catalogue du groupe (plus de 99%). Celui-ci fait l'objet, à chaque clôture, d'un test de dépréciation et une provision complémentaire est constatée dans les comptes consolidés si nécessaire.
Ils sont amortis linéairement sur 20 ans à compter de la date d'acquisition.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Terrains		51 833
Constructions	230 015	488 330
Installations techniques	956 801	877 250
Autres immobilisations	4 179 836	2 849 742
Total valeur brute	**5 366 652**	**4 267 155**
Amortissements cumulés		
Terrains		0
Constructions	121 259	118 111
Installations techniques	804 827	734 892
Autres immobilisations	2 420 221	1 179 712
Total amortissements	**3 346 307**	**2 032 715**
Valeurs nettes comptables		
Terrains	0	51 833
Constructions	108 756	370 219
Installations techniques	151 974	142 358
Autres immobilisations	1 759 615	1 670 030
Total valeurs nettes comptables	**2 020 345**	**2 234 440**

Crédits baux inclus dans les immobilisations corporelles

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Valeur brute des équipements	1 620 647	1 319 655
Amortissements cumulés	(706 224)	(283 143)
TOTAL	**914 423**	**1 036 512**
Charge d'amortissement pour la période	423 081	135 309

5.1 Variations de l'actif immobilisé

IMMOBILISATIONS	Début exercice	Reprise Antériorité Acquisitions	Acquisitions	Virements	Cessions	Fin d'exercice
Ecarts d'acquisition	7 749 763	4 979 117				12 728 880
Immobilisations incorporelles	94 499 525	146 911 818	42 163 287		(223 546)	283 351 084
Immobilisations corporelles	4 267 155	905 891	652 018		(458 412)	5 366 652
Immobilisations financières	605 615	232 103	167 668			1 005 386
TOTAL	**107 122 058**	**153 028 929**	**42 982 974**	**0**	**(681 958)**	**302 452 002**

AMORTISSEMENTS	Début exercice	Reprise Antériorité Acquisitions	Dotations	Reprises	Cessions	Fin d'exercice
Ecarts d'acquisition	176 800		570 974			747 774
Immobilisations incorporelles	49 003 929	121 282 608	17 841 353		(30 003)	188 097 887
Immobilisations corporelles	2 032 715	652 749	823 640		(162 797)	3 346 307
Immobilisations financières	0	16 160	3 074			19 234
TOTAL	**51 213 444**	**121 951 517**	**19 239 041**	**0**	**(192 800)**	**192 211 202**

6 CLIENTS ET CREANCES D'EXPLOITATION –NETS

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Valeur Brute		
Créances clients – Brut	39 905 056	26 473 140
Provision créances clients	(1 888 164)	(1 028 212)
Créances clients – Net	**38 016 893**	**25 444 928**
Dont Créances à court terme	39 905 056	26 473 140

7 AUTRES CREANCES

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Créances fiscales	2 581 508	2 557 087
Subventions à recevoir du CNC	1 900 788	285 232
Autres débiteurs		
- fournisseurs, acomptes	229 928	57 839
- co-producteurs	11 259 589	9 401 268
- produits à recevoir	263 186	461 549
- avances au personnel	38 777	5 708
- divers	358 451	-
TOTAL	**16 632 227**	**12 768 683**

8 IMPOTS DIFFERES

8.1 Les actifs et passifs d'impôts différés se décomposent comme suit :

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Impôts différés actifs		
Sur résultat fiscal déficitaire reportable	28 294	65 728
Impôts différés passifs	**28 294**	**65 728**
Sur retraitement consolidation (élimination amortissement dérogatoire)	12 518 381	3 777 815
Impôts différés nets	**12 490 087**	**3 712 087**

8.2 La charge d'impôt sur le résultat consolidé est la suivante :

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Impôts courants **(1)**		1 655 050
	(311 666)	
Impôts différés	7 516 867	1 910 267
Charge d'impôts	**7 208 201**	**3 565 317**

(1) Le profit d'impôts courants présenté dans les comptes consolidés est dû à la décision de CARRERE Group d'opter pour le report en arrière du déficit fiscal généré en 2002. Cette option a généré au total un profit d'impôt de 497.570 euros.

8.3 Le taux effectif d'impôt s'analyse de la façon suivante :

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Bénéfice avant impôts	20 133 624	9 880 989
Différences permanentes*	535 028	155 532
Bénéfice imposable au taux normal	20 668 652	10 036 521
Taux d'impôt	35,43%	35,42%
Charge d'impôt au taux normal	7 322 903	3 554 936
Impact changement de taux	106 789	10 381
Ajustement des impôts différés antérieurs	(221 274)	
Autres	(217)	
Charge d'impôt	7 208 201	3 565 317
Taux effectif d'impôt	34,88%	35,52%

***** *amortissement des écarts d'acquisitions*

9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Au 31 décembre 2001, les valeurs mobilières de placement s'élevaient à 11 475 947 €, y compris 6 949 127 € d'actions d'autocontrôle.

Au 31 décembre 2002, les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 735 709 €. Les actions d'autocontrôle ont été reclassées en diminution des capitaux propres consolidés.

10 CAPITAUX PROPRES

10.1 Capital social

Le capital social, de 28 350 674 € est composé de 6 443 335 actions ordinaires entièrement libérées, dont 3 014 857 actions à droit de vote double.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés – part du groupe

En €	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Totaux Capitaux propres
SITUATION AU 31-12-2001	**28 350 674**	**19 931 940**	**5 142 191**	**5 067 184**	**58 491 989**
Affectation du résultat 2001			5 067 184	(5 067 184)	
Résultat consolidé de l'exercice				8 100 824	**8 100 824**
Distribution de dividendes					
Acquisition de titres d'autocontrôle			(7 949 518)		**(7 949 518)**
SITUATION AU 31-12-2002	**28 350 674**	**19 931 940**	**2 259 857**	**8 100 824**	**58 643 295**

10.2 Prime d'émission

La prime d'émission par action créée lors de l'introduction sur le Nouveau Marché s'élève à 14,20 €, soit un total de 21 655 710 euros.

Elle a été imputée de la somme de 1 723 769,56 € net, soit 2 674 803,09 € en brut moins impôts 951 033,53 €, correspondant aux frais d'introduction sur le marché.

10.3 Réserves consolidées

Détail des réserves consolidées	31/12/2002
Réserves légales	2 835 067
Réserves réglementées (plus-value à long terme)	146 391
Autres Réserves	732 530
Réserves Groupe	(1 454 131)
TOTAL	**2 259 857**

10.4 Actions propres

Au cours de exercices 2001 et 2002, CARRERE Group a procédé à des rachats d'actions de la société conformément aux autorisations de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2002.

Au 31 décembre 2002, aucune affectation n'avait été décidée pour ces titres et le montant des titres d'autocontrôle imputé sur les capitaux propres consolidés s'élève à 7 949 518 €. Ce montant correspond à 386 057 actions de CARRERE Group, soit 5,99% du capital de la société.

11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Début exercice	Reprise Antériorité Acquisitions	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice
Provisions pour risques	184 601	252 124	9 444	(175 935)	(47 773)	222 461
Provisions pour charges	108 356				(108 356)	0
TOTAL	**292 957**	**252 124**	**9 444**	**(175 935)**	**(156 129)**	**222 461**

12. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Emprunts auprès d'institutions financières	54 669 191	10 310 210
Crédit-bail	466 202	809 256
Total	**55 135 393**	**11 119 466**
Emprunts à court terme (à moins d'un an)	50 265 276	2 973 855
Emprunts de un à cinq ans	4 870 117	8 145 611
Emprunts à plus de cinq ans	0	0

13. AVANCES CONDITIONNEES

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Avances conditionnées	1 613 788	2 330 738
Total	**1 613 788**	**2 330 738**

14. FOURNISSEURS ET DETTES D'EXPLOITATION

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Dettes fournisseurs	23 556 362	16 089 995
Autres dettes d'exploitation		
Total	**23 556 362**	**16 089 995**

15. AUTRES CREANCIERS ET CHARGES À PAYER

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Comptes courants passif	700 335	1 306 183
Charges à payer	358 216	429 263
Personnel et taxes	9 202 862	5 664 724
Autres	1 678 635	1 336 886
Total	**11 940 048**	**8 737 056**

16. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Produits constatés d'avance liés à la Production	11 927 476	5 816 808
Total	**11 927 476**	**5 816 808**

17. ACTIVITE SECTORIELLE

Le Groupe est organisé en quatre pôles distincts qui ont été déterminés selon les produits et les clients du Groupe :

1. Animation : ce pôle consiste en la production et la distribution de séries ou de films d'animations. Les coûts des programmes produits par le Groupe sont immobilisés comme œuvres audiovisuelles (immobilisations incorporelles).

2. Films télévision et Longs Métrages : ce pôle consiste en la production et la distribution de fictions, de longs métrages, et de documentaires pour la télévision et le cinéma. Les coûts des programmes produits par le Groupe sont immobilisés comme œuvres audiovisuelles (immobilisations incorporelles).

3. Droits dérivés : ce pôle consiste en la vente de produits dérivés de programmes télévisés ou de films.

4. Divers : ce pôle regroupe les activités de communication du Groupe ainsi que les activités de productions d'émission de flux.

31 décembre 2002	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actifs incorporels Nets (1)
Animation (Séries et Films)	23 231 611	7 550 573	37 901 808
Droits dérivés	6 041 863	150 033	236 498
Films télévision et Longs métrages	37 930 379	13 985 682	56 493 559
Divers	5 244 339	(172 771)	621 330
TOTAL	**72 448 192**	**21 513 517**	**95 253 195**

31 décembre 2001	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actifs incorporels Nets (1)
Animation et Films	25 050 508	9 685 181	45 289 789
Droits dérivés	5 504 337	369 351	205 807
TOTAL	**30 554 845**	**10 054 532**	**45 495 596**

(1) hors écarts d'acquisition

18. RESULTAT FINANCIER

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Différences positives de change	44 176	15 684
Produits et cession de valeurs mobilières	88 297	367 235
Autres produits	8 187	4 150
Produits financiers	**140 660**	**387 069**
Dotations financières		
Intérêts et charges	1 466 737	524 725
Différences négatives de change	127 720	12 553
Charges nettes / cession valeurs mobilières	65 667	
Charges financières	**1 660 124**	**537 278**
Résultat financier	**(1 519 464)**	**(150 209)**

19. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 599 860	44 675
Produits exceptionnels sur opérations en capital	742 019	2 360 709
Produits exceptionnels	**2 341 879**	**2 405 384**
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		219 216
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	953 194	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	678 139	2 365 034
Charges exceptionnelles	**1 631 333**	**2 584 250**
Résultat exceptionnel	**710 546**	**(178 866)**

20. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

La répartition du personnel par secteur et par statut au 31 Décembre 2002 sur les douze derniers mois précédents le mois de référence était la suivante :

Effectifs	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
CARRERE GROUP	36	38
FILIALES	129	103
TOTAL	**165**	**141**

Charges de personnel	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Rémunérations	12 878 758	3 739 146
Charges sociales	5 151 177	1 692 282
Autres charges de personnel		
Total	**18 029 935**	**5 431 428**

21. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Fond de soutien disponible non affecté : 3.463.458 €

Nantissement des contrats en garantie des financements obtenus auprès de Coficine et correspondant à des crédits de production : 7.251.729 €

22. LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2002

Sociétés	Nombre total d'actions	Nombre d'actions détenues	% d'intérêt	Méthode
VIP	4 200	2800	66,67	IG
Acacia Films	35 000	19 996	57,13	IG
Les Armateurs	9 081	4 631	51,00	IG
FX (Ex P.G.I.)	500	255	51,00	IG
Grosse Boîte Américaine	672	344	51,19	IG
Carrere Communication	252 790	126 393	50,00	IG
Cosmic Peanuts	1 632	832	50,98	IG
Carrere Films	3 000	2 993	99,77	IG
Axel Films	3 000	2 994	99,80	IG
Upside	500	255	51,00	IG
Auteurs et Associés	3 004	1 530	50,93	IG
Dune	191 873	97 856	51,00	IG
EGO Productions	3 615	1 844	51,01	IG
Bleue Marine	800	416	52,00	IG

IG: intégration globale

23 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net de base par action consolidé d'un montant de 1,46 € est calculé conformément à l'avis OEC n°27 en divisant le résultat net de l'exercice (part groupe) par le nombre moyen pondéré sur l'exercice, soit 5.554.710 actions au 31 décembre 2002.

Au 31 décembre 2001, le résultat net de base par action consolidé s'élevait à 0.88 €.

24 CHIFFRES CONSOLIDES PRO-FORMA EN K€

	Comptes consolidés au 31 décembre 2002	Dont sociétés exclues du périmètre au 31 décembre 2001 (1)	Comptes consolidés retraités au 31/12/2002 (périmètre constant)	Comptes consolidés au 31 décembre 2001
Chiffre d'Affaires	72 448	29 279	43 169	30 555
Production Immobilisée	44 625	23 202	21 422	16 959
Produits d'Exploitation	129 078	60 924	68 154	53 479
EBIT	21 514	13 810	7 704	10 055
Résultat Courant avant Impôts	19 994	13 206	6 788	9 904
I.S.	7 208	4 811	2 397	3 565
Résultat Net	8 101	4 144	3 957	5 067

Immobilisations incorporelles nettes	107 234	39 930	67 304	53 069
Disponibilités	25 606	15 527	10 079	18 756

(1) Auteurs et Associés, Dune, EGO Productions et Bleue Marine.
Aucune société cédée au cours de l'année.

25 Tableau de flux de trésorerie

	€	
	31 DECEMBRE 2002	**31 DECEMBRE 2001**
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE		
Résultat Net	8 100 824	5 067 184
Résultat des minoritaires	4 824 600	937 424
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie, liés ou non liés à l'activité:		
Amortissements et provisions	18 345 446	4 584 973
Variation des impôts différés	7 010 595	1 934 908
Amortissement des écarts d'acquisition	570 974	155 532
Autres flux sans incidences sur la trésorerie (1)	(6 667 559)	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(1 616 449)	(1 039 856)
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ENTREPRISE	**30 568 431**	**11 640 165**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(42 514 309)	(20 362 737)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	207 536	5 550
Incidence des variations de périmètre (2)	16 046 529	(5 407 183)
Autres immobilisations financières	(167 669)	(455 474)
Autocontrôle	(1 000 391)	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	**(27 428 304)**	**(26 219 844)**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire		28 450 398
Emission d'emprunts	16 804 865	
Remboursement d'emprunts	(11 093 219)	(4 169 071)
Remboursement d'emprunts liés aux crédits baux	(644 046)	
Variation des concours bancaires courants liés au financement	7 695 074	
Variation des autres dettes liées au financement	(1 105 077)	
Avances conditionnées	(716 950)	1 178 943
Subventions d'investissements	(3 592 367)	(629 149)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	**7 348 280**	**24 831 121**
VARIATION DE TRESORERIE	**10 488 407**	**10 251 442**
Trésorerie d'ouverture	15 118 842	4 867 400
Trésorerie de clôture (2)	25 607 249	15 118 842

(1) Dont 6.949.127 € liés à la reclassification en diminution des capitaux propres des actions d'autocontrôle acquises par le groupe en 2001
(2) Non compris les concours bancaires courant, ceux-ci concernant exclusivement les crédits de production considérés comme du financement.

Engagements hors bilan

Obligations contractuelles
Dettes à long terme
Obligations en matière de location financement
Contrats de location simple
Obligations d'achat irrévocables
Autres obligations à long terme

NEANT

	31/12/02	31/12/01
Cautions de contre-garantie sur marchés		
Créances cédées non échues (bordereaux Dailly ,...)		
Nantissements hypothèques et sûretés réelles		
Avals, cautions et garanties données		
Autres engagements donnés		
TOTAL		

NEANT

La présentation faite sur les engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

4.1.4-Rapport des Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Tour AIG – 34, Place des Corolles
92908 Paris la Défense Cedex

Gabriel Augagneur
16, Place Vendôme
75001 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2002

Aux Actionnaires
CARRERE GROUP
45, avenue Victor Hugo
93300 Aubervilliers

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Carrère Group établis en euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste À examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Le 25 mars 2003

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Thibault **Gabriel Augagneur**

4.1.5 Rapport de gestion comptes sociaux

CARRERE GROUP

Société anonyme à Directoire et conseil de surveillance au capital 28.350.674 euros

Siège Social : 45, avenue Victor Hugo, Bâtiment 204, 93300 AUBERVILLIERS

RCS BOBIGNY B 335.323.986 (91B04060)

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire afin de soumettre à votre approbation les comptes et résultats de l'exercice social clos le 31 décembre 2002

***

Les méthodes comptables et le mode de présentation du bilan et du compte de résultat de cet exercice sont conformes aux prescriptions du Plan Comptable Général (PCG 99).
La méthode d'amortissement pratiqué depuis l'exercice 2000 est un amortissement linéaire sur 10 ans. Afin de respecter la dotation minimum codifiée par l'article 39b du C.G.I, un amortissement dérogatoire est pratiqué, de façon à compléter l'amortissement économique.
La dotation est comptabilisée en charges exceptionnelles et au passif du bilan en « Provisions réglementées »

Il a été constaté un montant d'amortissements dérogatoires de 6.764.390 euros.

Au 31 décembre 2002, le capital social s'élève à 28.350.674 euros.

Durant l'exercice 2002, Carrère Group a pris une participation dans les sociétés suivantes :

Janvier	51,00%	TALIS Productions
Janvier	51,00%	DL Productions
Avril	51,00%	DUNE
Juillet	51,01%	EGO Productions

CARRERE Group a également créé la société Bleue Marine, qu'elle détient à 52%.

Afin de rationaliser la structure du groupe, CARRERE Group a procédé à deux fusions au cours de l'exercice:

- La société PGI a absorbé la société FX, rétroactivement au 1er janvier 2002, puis a été renommée FX.

- Les sociétés TALIS Productions et DL Productions détenaient la société AUTEURS et ASSOCIES. Rétroactivement au 1er janvier 2002, AUTEURS et ASSOCIES absorbe TALIS Productions et DL Productions. Suite à cette opération, CARRERE Group détient 50,93% d'AUTEURS et ASSOCIES.

Le chiffre d'affaires de notre société a atteint pour cet exercice un montant hors taxe de 21 718 533 euros contre 19 485 289 d'euros en 2001, marquant une augmentation de
2 233 244 euros représentant 11,5 %. Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 39 958 851 euros, soit une augmentation de 3,90 %.

Les frais et charges d'exploitation de cet exercice se sont élevés à 32 906 865 euros en 2002 contre 31 529 688 euros en 2001, soit une progression de 4,37 %. Cette augmentation reste en corrélation avec la progression de nos produits d'exploitation.

Le résultat d'exploitation reste stable à 7 051 986 euros en 2002 contre un résultat de 6 930 854 euros en 2001.

Compte tenu des produits et charges, le résultat financier représente une perte de 3 278 253 euros contre une perte en 2001 de 82 377 euros. Ce résultat est du principalement à la constatation en 2002 d'une provision sur les titres d'autocontrôle pour un montant de 2.641.288 euros.

Au cours des exercices 2001 et 2002, CARRERE group a effectivement procédé à des rachats d'actions de la société conformément aux autorisations de l'assemblée générale mixte du 26 juin 2002. Au 31 décembre 2002, aucune affectation n'avait été décidée pour ces titres et le montant des titres d'autocontrôle classé en autres titres immobilisés s'élève à 7.949.518 €. Ce montant correspond à 386.057 actions de CARRERE Group, soit 5.99% du capital de la société.

Il en résulte un bénéfice courant de 3 773 733 euros en 2002 contre un résultat courant de
6848 477 euros en 2001, soit une diminution de 3 074 744 euros.

Après réintégration de profits et de pertes diverses et après constatation de l'impôt sur les sociétés, le résultat final de cet exercice est une perte nette comptable de 1 999 933 euros en diminution de 3.969.836 euros.

Nous vous proposons d'affecter la totalité de la perte de l'exercice au 31 décembre 2002 au Report à nouveau pour un montant de 1 999 933 euros.

Nous vous rappelons, et il conviendra d'en prendre acte au cours de l'assemblée conformément aux dispositions légales, qu'il n'y a aucune distribution de dividende au titre des trois exercices précédents.

Nous vous invitons à prendre connaissance du tableau ci-après, présenté conformément aux dispositions légales, résumant les résultats financiers des cinq derniers exercices.

RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

DATE D'ARRETE Durée de l'exercice	31/12/2002 12 mois	31/12/2001 12 mois	31.12.2000 12 mois	31.12.1999 12 mois	31.12.1998 12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	28 350 674	28 350 674	19 832 216	7 195 594	7 195 594
Nombre d'actions					
-ordinaires	6 443 335	6 443 335	4 742 938	472 000	472 000
-à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
-par conversion d'obligations					
-par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTAT					
Chiffre d'affaires H.T.	21 718 533	19 485 289	17 757 707	18 891 094	18 649 680
Résultat avant impôts, participation, dot.					
Amortissements et provisions	13 526 323	9 881 861	7 513 130	5 526 461	11 555 104
Impôts sur les bénéfices	(497 570)	1 010 130	200 777	191 285	334 581
Participation des salariés					
Dotations amortissements et provisions	16 023 827	6 901 828	6 998 009	4 773 082	10 760 199
Résultat net	(1 999 933)	1 969 903	314 343	561 553	460 323
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot. Amortissement et provisions	2,18	1,37	1,54	11,30	23,78
Résultat après impôt, participation dot. Amortissements et provisions	(0.31)	0,30	0,06	1,19	0,97
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	36	37	30	20	16
Masse salariale	1 789 689	1 487 131	1 037 580	1 511 309	2 550 096
Somme versées en avantages sociaux [Sécurité Soc., œuvres sociales.]	744 425	612 718	475 159	603 489	1 178 107

Il n'a pas été mis de dividendes en distribution au cours des trois derniers exercices.

REMUNERATIONS :

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la société que par des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Le conseil de surveillance est composé de Monsieur Claude CARRERE, Président du conseil de surveillance, ainsi que des membres suivants : Madame Alice DAROT, Messieurs Olivier ROUSSEL, Michel AYOT, Romain AYOT, François BARBIER représentant 21, CENTRALE PARTNERS, société de gestion du FCPR 21, DEVELOPPEMENT.

Le Directoire est composé de Madame Dominique ORECCHIONI, Présidente du directoire et de Monsieur Axel CARRERE, membre du directoire.

Le montant des rémunérations, frais ou avantages en nature versés aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2002, se décompose ainsi :

- Monsieur Claude CARRERE – Président du Conseil de Surveillance :
    - Jetons de présence : 36 588 €
    - Avantages en nature : 4 021 €
    - Remboursement de frais : 26 799 €

- Madame Dominique ORECCHIONI – Présidente du Directoire :
    - Salaires : 89 310 €
    - Remboursements de frais 5 160 €

- Monsieur Axel CARRERE – Membre du Directoire :
    - Salaires : 57 100 €
    - Remboursement de frais : 13 408 €

Les autres mandats des membres du conseil de surveillance et du directoire sont au sein du groupe :

- Monsieur Claude CARRERE
    - Président du conseil d'administration de la société anonyme ACACIA FILMS,
    - Président de la société par actions simplifiées CARRERE FILMS,
    - Administrateur des Sociétés anonymes AXEL FILMS et LES ARMATEURS.

- Monsieur Michel AYOT :
    - Administrateur de la société par actions simplifiées CARRERE FILMS

- Madame Alice DAROT :
    - Administrateur de la société par actions simplifiées CARRERE FILMS, et de la société anonyme AXEL FILMS.

- Monsieur Romain CARRERE :
    - Administrateur de la société anonyme FX

- Monsieur Olivier ROUSSEL :
    - Administrateur dans la société anonyme ACACIA FILMS

- Madame Dominique ORECCHIONI :
    - Administrateur dans les sociétés anonymes ACACIA FILMS, VIP, LES ARMATEURS.
    - Administrateur, représentant la société CARRERE Group dans la société anonyme DUNE.
    - Administrateur, représentant la société CARRERE Group dans la société anonyme FX.

- Monsieur Axel CARRERE :
    - Président du conseil d'administration de AXEL FILMS,
    - Administrateur de la société anonyme VIP,
    - Administrateur de la société anonyme DUNE,
    - Directeur général de la société anonyme CARRERE Communication.

Les autres mandats sociaux des membres du conseil de surveillance et du directoire hors du groupe sont :

- Monsieur Claude CARRERE :
  - Président du conseil d'administration de la société anonyme GROUPE INTERNET.
  - Gérant de la société civile TOYA.

-Monsieur Michel AYOT :
  - Président du conseil d'administration de la société anonyme FINANCIERE SIRIS.

-Monsieur Romain AYOT :
  - Administrateur de la société anonyme GROUPE INTERNET.

-Monsieur Olivier ROUSSEL :
  - Président Directeur Général de la société anonyme ACOR,
  - Directeur Général et administrateur de la société ISTAC,
  - Administrateur de la société anonyme simplifiée LOZE & ASSOCIES,
  - Administrateur de la société SAGA,
  - Administrateur de la Société Industrielle et Financières de l'Artois,
  - Administrateur de la société Financière MONCEY
  - Administrateur de la société BOLLORE
  - Administrateur de la société BOLLORE INVESTISSEMENTS.

-Monsieur François BARBIER, représentant 21, CENTRALE PARTNERS, administrateur de :

  - LE GOUT DE LA VIE,
  - ASTEEL,
  - EMINENCE (Comité de Surveillance),
  - FINATHEM,
  - LE PUBLIC SYSTEME,
  - SWORD GROUPE,
  - EGIDE,
  - HARMONY,
  - SAFIG,
  - COTHERM,
  - A F E (Conseil de surveillance),
  - F A P (Conseil de surveillance),
  - FOUNTAINE PAJOT,
  - EURALTECH (Conseil de surveillance),

- Madame Dominique ORECCHIONI :
  - Administrateur de la société anonyme FINANCIERE SIRIS.

- Monsieur Axel CARRERE :
  - Administrateur des sociétés anonymes GROUPE INTERNET et FINANCIERE SIRIS;
  - Gérant de la société à responsabilité limitée CARRERE PUBLISHING.

IDENDITE DES ACTIONNAIRES :

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Le capital de CARRERE GROUP est en partie détenu par :

- Monsieur Claude CARRERE avec 3 014 829 actions, soit 46,79% et 5 126 954 de droits de vote double,

- FCPR 21, ESENGA avec 618 644 actions et droits de vote, soit 9,6%

- FCPR 21, DEVELOPPEMENT avec 618 644 actions et droits de vote, soit 9,6%

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2003, CARRERE Group va continuer sa croissance interne en produisant de nouvelles séries et films d'animation comme 13 nouveaux épisodes d'«Esprits Fantômes», «Wombat City 2ième série», «My Dad is a Rocker», «Moby Dick» ou «Ramasse-Quenottes». CARRERE Group terminera et livrera les séries et films d'animation «MILO», «Les Rois Mages», «FIDO DIDO» ainsi que le long métrage «The last sign».

CARRERE Group a acquis deux nouvelles participations à hauteur de 51,25 % d'une part dans la société COMITI, ainsi que d'autre part 51 % dans la société KALISTE Productions. Ces deux sociétés produisent des programmes audiovisuels, principalement de divertissements.

CARRERE Group poursuivra sa croissance externe par la prise de participations dans d'autres sociétés d'audiovisuelles.

CARRERE Group renforcera également sa distribution par la conquête de nouveaux territoires.

Nous vous témoignerez de votre confiance en approuvant les résolutions dont nous soumettrons, par ailleurs, le projet à votre attention.

Le Directoire
Le 25 Mars 2003

4.1.6 Comptes sociaux

Bilan des exercices 2001 et 2002

	2002			2001
ACTIF	**MONTANT**	**AMORT. PROV.**	**MONTANT NET**	**EXERCICE PRECEDENT**
Frais d'établissement	57 372	21 131	36 240	55 364
Concessions, brevets, droits similaires	86 033 153	42 838 942	43 194 211	34 285 619
Fonds commercial	4 573		4 573	4 573
Autres immobilisations incorporelles	15 238	9 835	5 403	11 558
Immobilisations en-cours	6 732 943		6 732 943	2 002 318
Install. Tech., mat. et outillages industriels	178 671	95 054	83 617	73 492
Autres immobilisations corporelles	346 858	180 287	166 572	141 538
Autres participations	14 927 873		14 927 873	7 453 772
Autres immobilisations financières	8 458 310	2 641 288	5 817 023	470 739
TOTAL	**116 754 992**	**45 786 536**	**70 968 456**	**44 498 973**
Clients et comptes rattachés	13 937 549	1 097 267	12 840 282	14 066 891
Autres créances	13 914 687	959 000	12 955 687	10 569 537
Val. Mob., dont:	708 630	1 372	707 258	11 474 575
Disponibilités	435 781		435 781	5 740 554
Charges constatées d'avance	63 621		63 621	29 242
TOTAL	**29 060 268**	**2 057 639**	**27 002 629**	**41 880 799**
TOTAL GENERAL	**145 815 260**	**47 844 176**	**97 971 084**	**86 379 772**

	2002	2001
PASSIF	**MONTANT**	**EXERCICE PRECEDENT**
Capital social ou individuel, dont versé:	28 350 674	28 350 674
Prime d'émission, fusion d'apport	19 931 940	19 931 940
Réserve légale	2 835 067	1 033 903
Réserves réglementées	146 391	146 391
Autres réserves	732 529	563 790
RESULTAT DE L'EXERCICE	**(1 999 933)**	**1 969 903**
Subventions d'investissement	869 184	892 931
Provisions réglementées	15 822 468	9 058 077
TOTAL I	**66 688 320**	**61 947 609**
Avances conditionnées	537 241	1 106 712
TOTAL II	**537 241**	**1 106 712**
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	15 265 252	8 145 611
Emprunts et dettes financières	10 133	800 018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 352 878	7 111 435
Dettes fiscales et sociales	828 701	657 875
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		121 744
Autres dettes	804 575	1 000 429
Produits constatés d'avance	2 483 984	5 488 338
TOTAL III	**30 745 523**	**23 325 451**
TOTAL GENERAL	**97 971 084**	**86 379 772**

Compte de résultat des exercices 2001 et 2002.

	2002	2001
Productions vendue de biens France		343
Productions vendue de biens EXPORT		
Production vendue de services FRANCE	13 121 275	18 885 634
Production vendue de services EXPORT	8 597 258	599 312
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**21 718 533**	**19 485 289**
Production immobilisée	16 846 967	15 103 481
Subventions d'exploitations		
Reprises amort., provisions, transfert	49 297	2 678 238
Autres produits	1 344 054	1 193 534
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**39 958 851**	**38 460 542**
Achats de matières premières	(205)	(3 091)
Autres achats et charges externes	10 218 773	10 800 784
Impôts, taxes et versements assimilés	383 794	178 427
Salaires et traitement	1 789 689	1 540 140
Charges sociales	744 425	612 718
Dotations amortissements immobilisations	4 919 910	2 808 535
Dotations provisions sur actif circulant	1 736 110	358 030
Autres charges	13 114 370	15 234 145
CHARGES D'EXPLOITATION	**32 906 865**	**31 529 688**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**7 051 986**	**6 930 854**
Différences positives de change	3 071	11 476
Produits nets / cessions valeurs mobilières	84 561	300 582
PRODUITS FINANCIERS	**87 632**	**312 058**
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 641 288	
Intérêts et charges assimilées	669 715	388 390
Différences négatives de change	54 883	6 045

	2002	2001
CHARGES FINANCIERES	**3 365 885**	**394 435**
RESULTAT FINANCIER	**(3 278 253)**	**(82 377)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**3 773 733**	**6 848 477**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	675 060	785
Produits exceptionnels sur opérations en capital	220 887	2 346 106
Reprises sur provisions et transfert de charges	267 948	124 506
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 163 895**	**2 471 397**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	401 150	133 872
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 643	2 346 200
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 032 338	3 859 769
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**7 435 131**	**6 339 841**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(6 271 236)**	**(3 868 444)**
Impôt sur les bénéfices	(497 570)	1 010 130
TOTAL DES PRODUITS	**41 210 378**	**41 243 996**
TOTAL DES CHARGES	**43 210 311**	**39 274 093**
BENEFICE OU PERTE	**(1 999 933)**	**1 969 903**

4.1.7 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Nouveau Plan Comptable Général 1999 et aux principes comptables fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices, continuité d'exploitation).
Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Le règlement CRC 2000.06, relatif à la réglementation sur les passifs, a été appliqué mais n'a eu aucune incidence sur les comptes.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

Production de droits audiovisuels - amortissements :
Les productions audiovisuelles sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :
- les frais financiers encourus jusqu'à la fin de la production,
- la quote-part de frais généraux supportés par le producteur délégué et,
- la part financée par le Centre National du Cinéma (CNC)

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.
Le compte 205 "Immobilisations incorporelles- Films et droits similaires" enregistre en fin de production le coût de l'œuvre par le crédit du compte 721 "Production immobilisée".
Lorsque la production n'est pas terminée à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées au compte 232"Immobilisations incorporelles en cours", en contrepartie du compte 7211 "Production immobilisée en cours".

L'amortissement est calculé programme par programme et démarre lorsque le matériel est livré. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 10 ans. La part CNC est amortie à 100 % la première année. Afin de respecter la dotation minimum de 33,33% codifiée par l'article 39b du C.G.I., un amortissement dérogatoire est pratiqué, de façon à compléter l'amortissement économique.
La dotation pour amortissement dérogatoire est comptabilisée en charges exceptionnelles et au passif du bilan en "Provisions réglementées".
La valeur nette de chaque production ou droit d'exploitation est comparée à chaque clôture à l'estimation des revenus futurs qu'elle peut engendrer. Une provision est constatée si la valeur nette comptable de ces actifs incorporels est supérieure aux estimations de revenus futurs.

Les Immobilisations Corporelles
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

	Durée	Taux
Installations Générales Agencements	5 ans	20% L
Matériel de transport	4 ans	25% L
Mobilier et Matériel de bureau et informatique	7 ans	15% L

Participations et autres titres
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les actions propres, rachetées par la société, sont classées en titres immobilisés au 31 décembre 2002. Celles-ci figuraient en valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2001.

Au cours de l'exercice 2002, la société a acquis des titres de participation dans les sociétés suivantes :

	Prix d'acquisition	Pourcentage acquis
AUTEURS & ASSOCIES	2 286 735	50,93 %
DUNE	2 896 531	51,00 %
EGO PRODUCTIONS	2 286 835	51,01%
BLEUE MARINE	4 160	52,00%

Composante du CA
Le chiffre d'affaires de CARRERE GROUP inclut les éléments suivants:
- la totalité des produits des concessions de droits de diffusion, y compris la quote-part des recettes revenant aux coproducteurs, qui est parallèlement provisionnée en charge en part à reverser,
- la refacturation de la participation des coproducteurs dans le coût de l'œuvre coproduite (apport coproducteur),
- les facturations des prestations internes, frais généraux et frais de production déléguée affectés au coût de l'œuvre.
- les revenus issus des produits dérivés

Concessions de droits de diffusion : le chiffre d'affaires est constaté:
- pour les séries d'animation: lors de l'achèvement de chacune des étapes de production prévues contractuellement avec le diffuseur;
- pour les films de long-métrage: lors du dernier tour de manivelle. Le revenu ainsi constaté représente 85% du revenu total prévu contractuellement, le revenu résiduel (15%) étant reconnu à l'achèvement de la phase de post production. Ces pourcentages ont été déterminés par référence à la proportion que représente les coûts de post production dans le coût total du long métrage.
Les recettes d'exploitation des œuvres audiovisuelles sont partagées entre co-producteurs et co-propriétaires des droits en fonction de leur participation dans l'œuvre.

Droits dérivés: les minima garantis prévus contractuellement sont comptabilisés en revenu à la signature du contrat. Le montant des redevances à reverser aux ayant droits est comptabilisé en charges.
Les redevances perçues au delà du minimum garanti sont comptabilisés en revenus.

Subventions CNC et quotes-parts producteurs
Les subventions à recevoir du CNC sont enregistrées à la délivrance de l'autorisation préalable du CNC en compte de subvention d'investissement dans les capitaux propres, et en contrepartie à l'actif dans les autres créances "subventions à recevoir".
Lorsque l'œuvre est livrée au diffuseur, la subvention est passée en produit.

Produits constatés d'avance : Ils sont constitués
- d'une part, par les contrats signés d'œuvres non livrées et non facturées, et figurent en contrepartie à l'actif du bilan pour un montant correspondant en "Clients factures à établir".
- d'autre part, par des factures émises pour des œuvres non encore achevées donc non livrées.

2 IMMOBILISATIONS

	Début exercice	Acquisitions	Virements	Cessions	Fin exercice
Immobilisations Incorporelles	74 387 680	18 941 033	482 433	3 583	92 843 280
Immobilisations Corporelles	548 556	109 826		132 854	525 528
Immobilisations Financières	7 924 511	15 978 886	517 214	000000000	23 386 183
Total Général	82 860 746	35 026 745	999 647	136 437	116 754 991

3 AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations Incorporelles	38 028 248	4 845 244	3 583	42 869 909
Immobilisations Corporelles	333 528	74 667	132 854	275 341
Total Général	38 361 773	4 919 910	136 437	43 145 248

Ventilation Dotations	Linéaire	Dotations/ Reprises dérogatoires
Immobilisations Incorporelles	4 845 244	6 764 440
Immobilisations Corporelles	74 667	
Total Général	4 919 910	6 764 440

4 PROVISIONS

	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires	9 058 077	7 032 338	267 948	15 822 468
Total Provisions Réglementées	9 058 077	7 032 338	267 948	15 822 468
Provisions risques et charges				
Provisions sur autres immobilisations financières		2 641 288		2 641 288
Provisions sur comptes clients	358 030	777 110	37 872	1 097 268
Autres Provisions pour dépréciations	1 372	959 000		960 372
Total Provisions pour dépréciations	359 402	4 377 398	37 872	4 698 928
TOTAL	**9 417 479**	**11 409 735**	**305 819**	**20 521 395**
Dotations et reprises d'exploitation		1 736 110	37 872	
Dotations et reprises financières		2 641 288		
Dotations et reprises exceptionnelles		7 032 338	267 948	

5 CLIENTS ET CREANCES D'EXPLOITATIONS

	31/12/2002	31/12/2001
Clients et créances d'exploitations:	13 937 549	14 424 921
dont créances à court terme	13 937 549	14 424 921

6 AUTRES CREANCES :

	31/12/2002	31/12/2001
Créances fiscales et sociales	1 420 910	1 204 721
Subventions CNC à recevoir		266 841
Charges constatées d'avance	63 621	29 242
Groupe et associés	1 160 878	816 043
Débiteurs divers	11 332 899	8 252 773
Total	**13 978 308**	**10 569 620**

7 CAPITAUX PROPRES :

Le capital social de 28 350 674 € est composé de 6 443 335 actions ordinaires, entièrement libérées dont 3 014 857 actions à droit de vote double.

8 RESERVES

	31/12/2002	31/12/2001
Réserve légale	2 835 067	1 033 902
Réserves réglementées (PV à long terme)	146 391	146 391
Autres réserves (facultative)	732 529	562 790
Total	**3 713 987**	**1 744 083**

9 AVANCES CONDITIONNEES

	31/12/2002	31/12/2001
Média	95 139	222 507
Sofica	442 102	884 204
Total	**537 241**	**1 106 711**

10 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	31/12/2002	31/12/2001
Emprunts auprès d'institutions financières	**15 265 252**	**8 145 611**
Emprunts auprès d'institutions financières à plus d'un an	10 586 401	6 015 607
Emprunts auprès d'institutions financières à plus d'un an et moins de cinq ans	4 678 851	2 130 004
Emprunts auprès d'institutions financières à plus de cinq ans	0	0

11 FOURNISSEURS ET DETTES D'EXPLOITATION

	31/12/2002	31/12/2001
Dettes fournisseurs	11 352 878	7 111 435

12 AUTRES DETTES ET CHARGES À PAYER

	31/12/2002	31/12/2001
Comptes courants	328 582	800 017
Charges à payer	121 482	169 302
Personnel et taxes	828 701	657 875
Autres	364 644	831 127
Total	**1 643 409**	**2 458 321**

13 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2002	31/12/2001
Produits constatés d'avance	13 153	218 622
Contrats signés non facturés	2 470 831	5 269 716
Total	**2 483 984**	**5 488 338**

14 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

	31/12/2002	31/12/2001
Chiffre d'affaires réalisé en France	13 121 275	18 885 977
Chiffre d'affaires réalisé à l'export	8 597 258	599 312
Total	**21 718 533**	**19 485 289**

15 AUTRES CHARGES

Le poste se décompose comme suit :

	31/12/2002	31/12/2001
Part co-producteur	11 361 297	7 459 569
Coût film	(83)	796 440
Redevances	287 742	6 203 690
Droits d'auteurs	904 610	704 644
Autres charges de gestion	101 024	33 212
Jetons de présence	36 588	36 587
Pertes sur créances irrécouvrables	423 192	
Total	**13 114 370**	**15 234 142**

16 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2002
Produits divers	210 826
Produits sur exercices antérieurs	507 061
Produits exceptionnels de gestion	167 999
Cessions immob. incorporelles (films cinéma)	0
Cessions immobilisations corporelles	10 000
Cessions immobilisations financières	61
Reprise provisions exceptionnelles:	267 948
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 163 895**
Charges exceptionnelles diverses	1 582
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	390 898
Charges exceptionnelles de gestion	10 252
Cessions immob. incorporelles (films cinéma)	
Cessions immobilisations corporelles	
Cessions immobilisations financières	61
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotation aux amortissements dérogatoires	7 032 338
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**7 435 131**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(6 271 236)**

17 EFFECTIFS

	31/12/2002	31/12/2001
Cadres	10	10
Employés	26	28
Total	**36**	**38**

18 ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL

	Matériel	Autres Immobilisations	Total
Valeur d'origine	130 216	264 510	394 726
Redevances payées			
Antérieurs	81 993	115 451	197 444
Exercice en cours	19 208	65 455	84 663
TOTAL	**101 201**	**180 906**	**282 107**
Redevances à payer			
A un an au plus	7 830	44 973	52 803
A plus d'un an et moins de 5 ans	0	102 148	102 148
TOTAL	**7 830**	**147 121**	**154 951**
Valeur résiduelle			
Montant pris en charge dans l'exercice	19 208	61 741	80 949

19 AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

Nantissement des créances en garantie des prêts COFICINE et Dailly : 3.731.993 €
Soutien disponible automatique CNC: 212.341 €

20 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

21 ENGAGEMENT DE RETRAITE

Aucune provision pour indemnités de fin de carrière ou complément de retraite n'a été constituée dans les comptes sociaux.

22 INFORMATION SUR LE REPORT EN ARRIERE DU DEFICIT FISCAL

L'impact de la créance provenant du carry-back, d'un montant de 497.570 €, majore le résultat et les capitaux propres. Il n'y a pas lieu de tenir compte de l'incidence d'impôt, la créance n'étant pas imposable.

23 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

CARRERE Group a pris deux nouvelles participations d'une part dans la société COMITI à hauteur de 51,25 % et d'autre part dans la société KALISTE Productions à hauteur de 51 %. Ces deux sociétés devront permettre au groupe de développer son secteur des émissions de

24 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote- part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par la société et non encore remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède astreinte à la publication :											
9 Filiales (détenues à + de 50 %)											
ACACIA Films	533 571	121 798	57,13%	304 837	304 837	599 056	NEANT	15 245	(547 395)		
LES ARMATEURS	600 000	1 600 634	51,00%	538 061	538 061		NEANT	4 656 285	53 247		
FX (Ex PGI)	50 000	321 363	51,00%	762 245	762 245			3 088 351	32 010		
V.I.P	76 834	549 234	66,67%	1 981 837	1 981 837	340 000	NEANT	6 069 083	2 874		
GBA	274 408	257 840	51,19%	533 572	533 572		NEANT	1 135 052	8 602		
CARRERE FILMS	48 000	57 173	99,77%	45 628	45 628		NEANT	104 000	576		
AXEL FILMS	45 735	104 065	99,80%	45 643	45 643		NEANT	71 000	874		
COSMIC PEANUTS	311 712	254 113	50,98%	304 900	304 900		NEANT	393 196	(75 271)		
UPSIDE	40 000	306 244	51,00%	914 700	914 700		NEANT	966 159	29 363		
BLEUE MARINE	8 000	4 251	52,00%	4 160	4 160	90 222		0	(3 749)		
DUNE	2 974 031	461 392	51,00%	2 896 531	2 896 531			8 333 782	105 883		
EGO Productions	57 840	1 359 814	51,01%	2 286 735	2 286 735			7 523 349	94 110		
AUTEURS & ASSOCIES	45 796	134 814	50,93%	2 322 721	2 322 721			5 171 380	111 583		
1 Participations (détenues entre 10 et 50%)											
CARRERE COMMUNICATION	4 044 640	4 031 818	50,00%	2 022 288	2 022 288	131 600	NEANT	0	(8 506)		
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication :											
Filiale française											
Filiales étrangères											
Participation dans les sociétés françaises											
Participation dans les sociétés étrangères											
C. Renseignements globaux sur les titres c'est à dire A+B											
Filiale française											
Filiales étrangères											
Participation dans les sociétés françaises											
Participation dans les sociétés étrangères											

Format de tableau figurant dans les instructions d'application

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe

Exercices couverts : Exercice 2002

En milliers d'euros	PricewaterhouseCoopers Audit				Monsieur Gabriel Augagneur			
	Montant		%		Montant		%	
	2002	2001	2002	2001	**2002**	2001	2002	2001
Audit ❑ Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés ❑ Missions accessoires	145				17			
Sous-total	145	N/A	100%	N/A	17'	N/A	**100%**	N/A
Autres prestations, le cas échéant * (1) • Juridique, fiscal, social • Technologies de l'information • Audit interne • Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit.)								
Sous-total								
TOTAL	**145**	**N/A**	**100%**	N/A	**17**	**N/A**	**100%**	N.A

4.1.8 Rapport des Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Tour AIG – 34, Place des Corolles
92908 Paris la Défense Cedex

Gabriel Augagneur
16,Place Vendôme
75001 Paris

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2002

Aux Actionnaires
CARRERE GROUP
45, avenue Victor Hugo
93300 Aubervilliers

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Carrere Group*,* établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport*,*

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Le 25 mars 2003

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Thibault **Gabriel Augagneur**

4.1.9 - Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées.

(Exercice clos le 31 décembre 2002)

Aux actionnaires
CARRERE
GROUP
45, avenue Victor Hugo
93300 Aubervilliers

Mesdames, Messieurs,
En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de recherche l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 225-86 du Code de Commerce

Paris, le 25 mars 2003
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier THIBAULT Gabriel AUGAGNEUR

4.1.10 1– Comptes prévisionnels et comparatifs

M€	Prévisions 2001	Réel 2001	Réel 2002	Prévisionnel 2003	Prévisionnel 2004
C.A.	**27,4**	**30,5**	**72,4**	**79**	**90**
Ebitda	**12,5**	**14,3**	**42,1**	**47,6**	**53,1**
Ebit	**8,7**	**10**	**21,5**	**26,6**	**30,1**
R.N.	**4,7**	**5,1**	**8,1**	**10,4**	**13,5**

4.2 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2003

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion, rapport du conseil de surveillance et rapport général des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2002 ;

- Examen et approbation des comptes de cet exercice ;

- Rapport de gestion du groupe et rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ; Approbation des résultats ;

- Affectation des résultats ;

- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles L.225-86 à L.225-91 du Code de Commerce ; Approbation desdites conventions ;

- Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes ;

- Remplacement d'un membre du conseil de surveillance décédé.

PROJET DE RESOLUTIONS PRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le directoire, du rapport du conseil de surveillance et du rapport général des commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les termes de ces rapports dans toutes leurs parties ainsi que le compte de résultat au 31 décembre 2002 se soldant par un résultat déficitaire de 1.999.933,27 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2002 :

Report à nouveau 1 999 933,27

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, elle prend acte qu'il n'y a eu aucune distribution de dividende au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles L.225-86 à L.225-91 du Code du Commerce, l'assemblée générale approuve les termes de ce rapport sans exception ni réserve.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial de gestion et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, l'assemblée générale approuve lesdits comptes se traduisant par un total du bilan de 190.505.517 euros et un résultat groupe bénéficiaire de 8.100.824 euros.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus aux membres du directoire pour leur gestion durant cet exercice, aux membres du conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes de l'exécution de leurs missions respectives.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du décès de Mme Alice Darot, membres du conseil de surveillance le 31 mars 2003. Elle décide qu'il ne sera momentanément pas pourvu à son remplacement.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

CHAPITRE 5
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION, REMUNERATIONS

5.1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

5.1.1 Composition du Conseil de Surveillance

Président

Claude CARRERE	Renouvelé le 26 juin 2002 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Membres du Conseil de Surveillance

Michel AYOT	Renouvelé le 26 juin 2002 pour un mandat de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.
Olivier ROUSSEL	Nommé le 25 avril 2000 pour un mandat de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.
21, CENTRAL Partners agissant en qualité de société de gestion du FCPR 21 Développement, représenté par F. BARBIER	Nommé le 28 juin 2001 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.
Romain AYOT	Nommé le28 juin 2001 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.

5.1.2. Composition du Directoire

Nom et Prénom ou dénomination sociale du membre	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Dominique ORECCHIONI *Président du Directoire*	10/07/1996	10/07/2005	Directrice Financière	p 57	p 57
Axel CARRERE *Membre du Directoire*	10/07/1996	10/07/2005	Directeur du Développement	p 57	p 57

Les autres mandats et principales fonctions exercées par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance : -Voir page 57 et 58

5.1.3 – Gouvernement d'Entreprise.

Nombre de délibérations du Directoire en 2002 : 12. Tous les membres étaient présents lors de ces réunions.

Nombre de réunions du Conseil de Surveillance en 2002 : 7. Environ 100% des membres étaient présents lors des réunions.

Il n'existe pas à l'heure actuelle de règlement intérieur ni de code de déontologie pour les organes de Direction de la société. Aucune mesure d'évaluation particulière des Membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a été prise. Aucun comité particulier n'a été constitué au sein du conseil de Surveillance notamment en matière de rémunération ou d'audit.

5.2 – INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL

5.2.1 –Rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs et indirects, versés à chaque mandataire social.

La rémunération globale, fixe et variable, perçue au titre de l'exercice 2002 par les dirigeants (tels que définis ci-dessus) s'est élevée à 299 860 €. En 2002, comme au cours des années précédentes, CARRERE GROUP a versé 36 587,76 € de jetons de présence. Aucune rémunération n'est perçue par les mandataires sociaux dans les filiales, ou dans les sociétés hors groupe. M. Claude CARRERE ne touche aucune autres rémunérations que celles précisées page 31.

Le détail des rémunérations directes ou indirectes de chaque mandataire social :

-voir page 30 et 31

5.2.2 – Options de souscription ou d'achats d'actions

5.2.3 – Informations sur la nature et importance des opérations conclues entre CARRERE GROUP et les membres du Directoire ou du Conseil de surveillance et les actionnaires : NEANT

5.2.4 Actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille : NEANT

5.2.5 - Indication globale des prêts et garanties accordées ou constituées en faveur des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance : NEANT

5.3 - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT, BSA ET BSPE CONSENTIS ET LEVES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL ET AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX : NEANT

CHAPITRE 6
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 EVOLUTION

En 2002, depuis l'entrée en Bourse le 13 Juin 2001 de Carrere Group, la société a fédéré de nombreux autres producteurs de dessins animés, de droits dérivés, ou de films de fiction destinés à la télévision, de communication, en prenant des participations d'un minimum de 51%.

Participations :

- V.I.P (66,67%) Société de Droits Dérivés leader en France et l'un des leaders en Europe
- Les Armateurs (51%) Leader en France des films d'animation
- FX (51%) Société d'effets spéciaux
- Une Grosse Boîte Américaine (51%)
- Cosmic Peanuts (51%)
- Upside (51%) Leader en Europe des formats courts sur l'animalier, l'insolite et le fantastique.
- Dune (51%) L'un des leaders en France des films pour la télévision
- Auteurs & Associés (51%) L'un des leaders en France des films pour la télévision
- Ego Productions (51 %)
- Productions Tony Comiti (51% en Janvier 2003) Le leader en France des reportages
- Guillaume DURAND Productions (51% en Janvier 2003)

6.2 PERSPECTIVES D'AVENIR

A partir du 1er Janvier 2003, CARRERE GROUP qui se composait déjà de quatre secteurs : Animation, Droits Dérivés, Fiction, Communication créée deux nouveaux secteurs :
Le flux (Tony COMITI, Guillaume DURAND, création d'un département dans CARRERE GROUP avec 3 émissions déjà vendues aux chaînes de télévision)
L'interactivité, qui devient un secteur extrêmement porteur pour le groupe.

CARRERE GROUP, avec de très bons résultats 2002 et un premier chiffre d'affaires semestriel 2003 excellent, et une très grande confiance dans les perspectives du groupe, poursuivra sa stratégie qui s'est démontrée performante et positive.

CARRERE GROUP devient en France un grand groupe audiovisuel.

Calendrier de communication financière:

Assemblée générale ordinaire le 26 Juin 2003
26 juin 2003: Assemblée des actionnaires
4ème semaine Juillet 2003: publication CA 1er semestre 2003
3ème semaine Septembre 2003: publication des résultats 1er semestre 2003
1ère semaine de Novembre 2003: publication C.A. 3ème semestre 2003
2ème semaine de Février 2004: publication C.A. cumulé 2003
26 Mars 2004: publication des résultats 2003.

TABLE DE CONCORDANCE DE LA COMMISSION

INFORMATIONS	RAPPORT ANNUEL Pages :
ATTESTATIONS DES RESPONSABLES	Page 2 à 3
• Attestation des responsables du document de référence	2
• Attestation des contrôleurs légaux des comptes	3
• Politique d'information	3
RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL	Page 4 à 11
EMETTEUR	
• Réglementation applicable	4
CAPITAL	
• Particularités (limitation à l'exercice des droits de vote...)	4,5,6,7,8
• Capital autorisé non émis	9
• Tableau d'évolution du capital sur 5 ans	9
	9,10
MARCHE DES TITRES	
• Tableau d'évolution des cours et volumes sur 18 mois	11
• Dividendes	11
CAPITAL ET DROITS DE VOTE	Page 9 à 11
• Répartition actuelle du capital et des droits de vote	10
• Evolution de l'actionnariat	10
• Pactes d'actionnaires	11
ACTIVITE DU GROUPE	Page 12
• Organisation du groupe (relation mères et filiales, information sur les filiales)	15
•Chiffres Clés du groupe	25,50
• Informations chiffrées sectorielles	48
• Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur	15,16,17
• Politique d'investissement	25
ANALYSE DES RISQUES DU GROUPE	Page 26 à 27
• Facteurs de risques (marché, juridiques, industriels et environnementaux, particuliers)	26,27
- Faits exceptionnels, litiges et arbitrages	26,27
- Dépendance (brevets, licences, contrats, procédés de fabrication)	26,27
• Assurances et couverture des risques	26,27

PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS	Page 28 à 77
• Comptes consolidés et annexe	28 à 52
• Engagements hors-bilan	49
• Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux	72
• Information financière pro forma (s'il y a lieu)	50
• Comptes sociaux et annexe	60 à 71
ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE	Page 78 à 80
• Composition des organes	78
• Gouvernement d'entreprise	78
• Rémunération des mandataires sociaux et programmes de stocks options	79
• Options consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux	79
• Plans de stocks options et de BSPCE	80
EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES	Page 81
• Evolution récente	81
• Perspectives	81
• Calendrier de communication financière	81